5 centimes

La Petite Gironde

ÉDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.873

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

VENDREDI 17 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES : À BORDEAUX, Bureau du Journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. À PARIS, Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	1 mois	6 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après. — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

A SALONIQUE

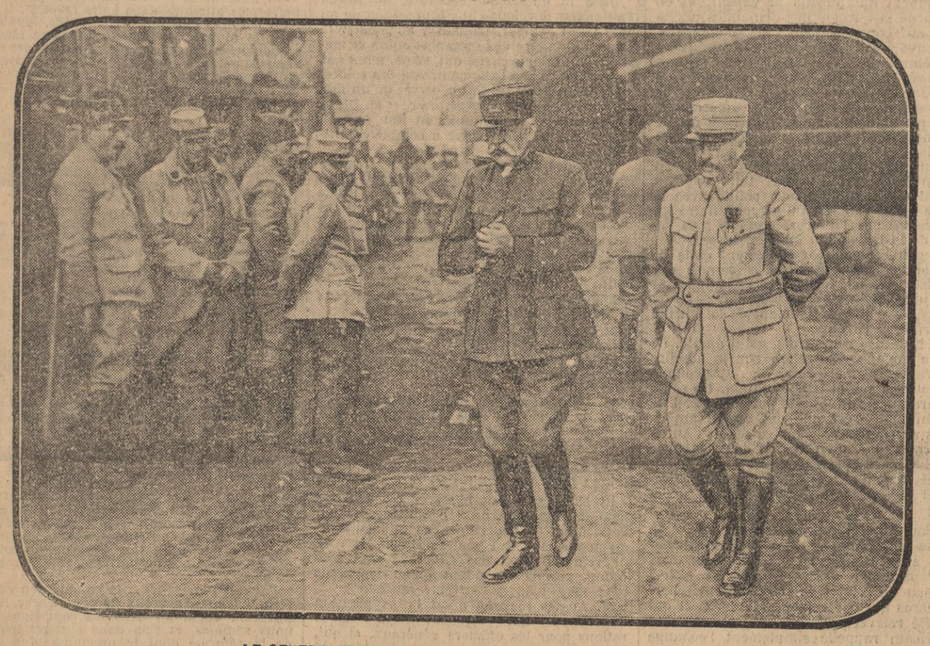

LE GENERAL SARRAIL SUR LE QUAI DE DEBARQUEMENT — Photo MANUEL

A SALONIQUE

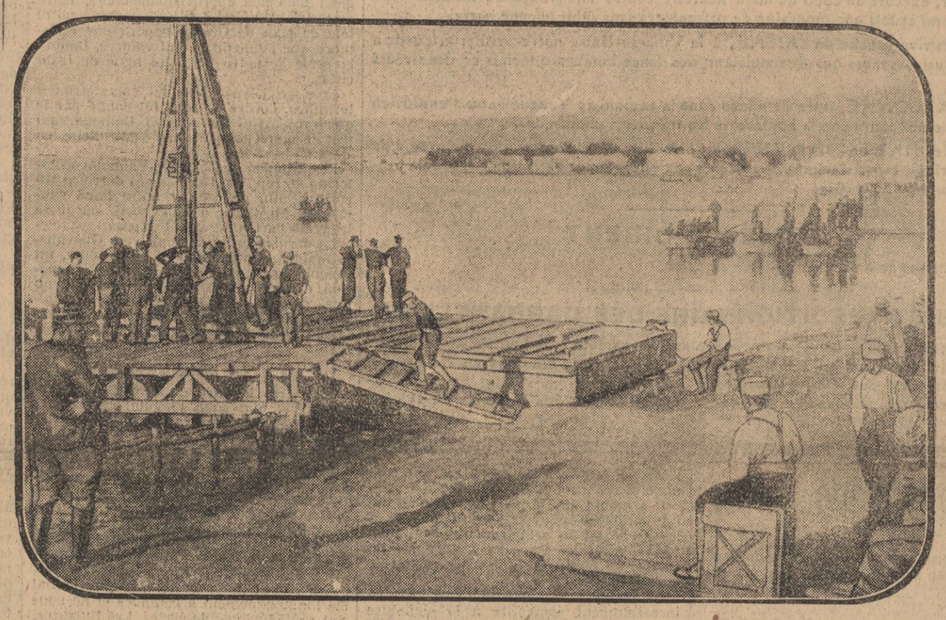

A GAUCHE : PONTONNIERS FRANÇAIS. — A DROITE, AU FOND : PONTONNIERS GRECS — Photo H. MANUEL

Le Nouveau Cabinet espagnol

Un nouveau cabinet est né en Espagne. Il est superflu de noter que, puisque le précédent était conservateur, son successeur est libéral. Conservateurs et libéraux, les deux grands partis espagnols se relèvent au pouvoir avec une régularité qui jamais ne s'est démentie depuis les temps déjà lointains où M. Canovas del Castillo et M. Sagasta inaugurèrent ce régime du « rotativisme » périodique. Ils sont descendus tous les deux dans la tombe, mais la tradition qu'ils ont créée s'est fermement maintenue. Quand le cabinet en fonctions est arrivé au terme conventionnellement assigné à l'exercice du pouvoir, le chef du cabinet en expectative esquisse un geste plus ou moins comminatoire : c'est la crise, dont l'issue ne saurait être douteuse.

Cette fois, le geste en question s'est manifesté sous la forme d'une motion présentée par M. de Romanones, revêtue des signatures des chefs des divers partis de l'opposition de gauche et demandant à la Chambre de se prononcer sur la priorité à donner à la discussion de telles réformes économiques et financières que M. Dato n'entendait discuter qu'après les réformes militaires dont le gouvernement avait préparé le programme. M. Dato, comprenant bien que l'heure était venue pour lui de céder la place, s'est opposé au vote de la Chambre et a demandé une suspension de séance pendant laquelle il a adressé en toute hâte sa démission au roi. La Chambre n'a donc pas été appelée à exprimer son opinion, et le gouvernement s'est retiré sans avoir été mis en minorité par elle.

C'est là encore une des originalités du régime parlementaire tel qu'il est pratiqué chez nos excellents voisins et amis. Il n'y a pas de vainqueurs ainsi, et il n'y a pas de vaincus non plus. C'est bien le but qu'on poursuivait dans un camp comme dans l'autre. S'il y avait eu bataille, la victoire n'aurait pu être remportée que par une coalition, dans laquelle, à côté des libéraux, se seraient trouvés confondus démocrates, réformistes, républicains, socialistes et aussi conservateurs cléricaux de M. Maura. Dans quel embarras aurait été jetée la couronne pour y trouver l'indication nécessaire à la fixation du choix d'un premier ministre ! Il ne convenait ni à M. de Romanones ni à M. Dato de croiser ainsi le fer jusqu'au sang. La dissolution de la Chambre, qui en eût été la conséquence, inspirait à l'un et à l'autre des craintes que n'expliquent que trop les circonstances actuelles. Des élections générales opérées en ce moment où les esprits n'ont qu'une préoccupation, celle du conflit qui ensanglante l'Europe, risqueraient de mettre aux prises germanophiles et germanophobes et de provoquer les événements les plus graves dans tout le royaume. Dans leur patriotique et clairvoyante sagesse, les deux leaders ont renoncé à pousser les choses à fond.

M. Dato s'est donc retiré, purement et simplement, emportant avec lui le respect de tous les partis, et le premier soin qu'a eu son successeur a été de déclarer aux journalistes qu'il a reçus sitôt après la formation du nouveau cabinet, qu'en ce qui concerne la politique extérieure, il suivra les voies tracées par son prédécesseur dont il partage entièrement la manière de voir. Nous ne sommes pas de ceux qu'a surpris ce langage. Jamais nous n'avons cru, pour notre part, qu'une modification dans le programme de la politique intérieure de la péninsule pût entraîner un changement sensible dans l'attitude du gouvernement royal envers les belligérants.

Ce n'est, d'ailleurs, un mystère pour personne qu'une très cordiale entente s'est établie entre libéraux et conservateurs, attendu que ceux-ci, en abandonnant le pouvoir, ont offert leur concours à M. de Romanones, ce qui ne constituait qu'un service prêté pour un service déjà rendu. Durant tout le ministère de M. Dato, les libéraux, jusqu'au dernier moment où a éclaté la rupture, lui ont, en effet, donné leur appui à la Chambre pour contrebalancer l'hostilité des conservateurs cléricaux qui officient dans la chapelle de M. Maura. A l'offre qui lui était faite, le comte de Romanones ne pouvait répondre plus explicitement qu'en conservant au ministère de la marine le vice-amiral Miranda, auteur du plan de défense nationale que M. Dato avait entendu, contrairement à l'avis des gauches, discuter avant tout autre projet de réforme.

C'est la première fois que l'on voit un ministre conservateur figurer dans une combinaison libérale. Si ce n'est pas là le ministère « national » dont M. Dato, étant donnée la gravité de la situation au point de vue international, avait un instant préconisé la formation, c'en est peut-être l'amorce. Quoi qu'il en soit, on a grand plaisir en France à voir M. de Romanones et ses amis aux affaires. Le chef du nouveau gouvernement a trop affirmé, dans de nombreux discours et de non moins nombreuses conversations publiées par les journaux, ses sympathies pour les puissances de l'Entente, pour que nous ne nous montrions pas très heureux de son avènement. Sans doute, la politique extérieure de l'Espagne ne quittera pas le terrain de la neutralité sur lequel l'a si fortement assise M. Dato. Mais en tout, comme dit le personnage de la comédie, il y a la manière. Nous comptons sur la bienveillante manière de M. de Romanones pour pratiquer cette politique.

Alban DERROJA.

Cruel Traitement infligé à M. Max

Le Havre, 16 décembre. — Passant outre aux lois et conventions, sans jugement, les Allemands ont, en octobre 1914, fait arrêter le bourgmestre de Bruxelles, uniquement coupable d'avoir défendu avec vaillance la population.

Depuis, M. Max est incarcéré comme prisonnier de droit commun dans la forteresse de Glatz. Mais il n'a pas suffi aux Boches de lui ravir sa liberté, ils ont poussé l'ignominie jusqu'à le condamner au régime cellulaire. Voici plus de six mois, en effet, que M. Max est mis au régime de l'isolement le plus complet. Depuis six mois, le malheureux bourgmestre n'a plus eu l'écho d'une voix humaine : « Il y a ici, écrit-il, depuis six mois, un petit groupe d'officiers qui paraît très sympathique. Ces messieurs peuvent librement causer ensemble; mais, pour des raisons que j'ignore, il m'a été, depuis leur arrivée, rigoureusement interdit d'avoir avec eux le moindre contact.

» Tu me parles de fêtes futures à présider. Je crains fort d'avoir d'ici là perdu complètement l'usage de la parole. »

Le Roi fou

En regardant le portrait du kronprinz de Bavière, je me suis mis à songer à son mystérieux cousin, à ce Louis II, dépossédé et peut-être assassiné par le grand-père du prince héritier qui commande à quelques divisions bavaroises devant notre front.

Était-il réellement fou, ce Louis II qui se noya dans le lac de Starnberg ?

Lorsqu'on n'est rien qu'un homme au milieu des autres, l'idéalisme, le goût du silence et de la fantaisie vous désignent à tous les coups; lorsqu'on est un roi, cela devient terrible, et on le lui a prouvé.

Louis II, roi de Bavière, vivait seul, n'ayant ni reine, ni favorite, dans un pays où les familles nombreuses sont en honneur; il ne buvait pas de bière, et Munich — où il n'allait jamais — était sa ville capitale. On ne le voyait jamais. Il faut être fou, n'est-ce pas, pour vivre seul et loin de tous.

Est-ce que les bons fonctionnaires bavarois étaient invisibles, eux ? Bien nourris de choux, d'oie et de saucisses, bien abreuvés de bière, dans un solide habit sans élégance, avec leur femme et leurs nombreux enfants, ils allaient écouter, le dimanche, la musique sous les tilleuls, et Dieu les bénissait, et le bon vieux dieu du kaiser leur donnait chaque année une fille blonde ou un garçon roux.

Où donc était le roi de ce peuple ?

Il ne paraissait ni aux galas ni aux fêtes. Il avait la nostalgie de la solitude et des montagnes.

Il lui arrivait d'appeler des piqueurs à deux heures du matin; on attelait à un carosse Louis-XIV, tout doré, les chevaux blancs qu'il désignait par leurs noms, et dans la voiture qui roulait à grand fracas sur les pentes, on voyait, dans un éblouissement de rêve, le jeune roi méditatif vêtu d'un manteau bleu.

Parfois, il s'arrêtait devant l'humble maison de quelque paysan qui l'adorait, demandait un verre d'eau glacée et repartait.

Il aimait se coucher dans l'herbe diamantée de rosée, laissant sur la route nocturne sa voiture illuminée et demeurant pendant des heures à regarder au fond des gouffres tyroliens les lacs froids où se noyaient les étoiles.

Ce prince palatin du Rhin était un roi de féerie. Il eût dû régner au temps de la chevalerie et des légendes. Il était un de ces rêveurs impénitents de la vieille Germanie, mais arrivé trop tard au temps de Bismarck et de la conquête prussienne, il avait sans doute abdiqué dans son cœur avant d'être dépossédé.

Les affaires sérieuses ne l'intéressaient pas.

Il détestait les graves conseillers aulique, il ne voulait pas voir ses ministres lorsqu'ils étaient trop laids, mais il faisait bâtir des châteaux sur des cimes vierges, et à Triebschen, où il arrivait sans escorte, pareil au plus humble, au plus ébloui des disciples, il couchait dans le cabinet de Richard Wagner, dans cet oratoire tendu de lourdes étoffes et toujours parfumé à l'extrait de roses blanches.

Son royaume n'était pas de ce monde, et on le lui prouva.

Il menaçait de ruiner les finances de la Bavière si son oncle Luitpold et ses prudents conseillers n'avaient pas été là.

Ils étaient là, avec leur bon sens pratique, leur esprit d'ordre, et le prince Luitpold joignait certainement à ce chapelet de vertus moyennes un grain d'ambition.

Le frère de Louis II, Othon, étant fou, on n'eut aucune peine à transformer en folie dangereuse la fantaisie du jeune roi, et le prince Luitpold, proclamé régent, envoya le docteur Gudden, un aliéniste, et quelques serviteurs qui devaient s'emparer de son neveu.

Louis II protesta. Voici un passage de la protestation parue dans un journal aussitôt confisqué :

« Le prince Luitpold, sans Mon consentement et contraire à Ma volonté, se porte avec l'intention de se déclarer lui-même régent de Mon pays. Le gouvernement actuellement en fonctions a trompé Mon cher peuple en répandant des renseignements mensongers sur Mon état de santé et prépare des actes de haute trahison. Or, je Me sens aussi sain de corps et d'esprit que n'importe quel monarque, mais l'acte de haute trahison M'a surpris au point qu'il ne me reste point le temps d'opposer des mesures efficaces à l'accomplissement de desseins aussi criminels... »

Est-ce la protestation d'un dément ?

Le crime fut exécuté en silence, et Louis II eut pour cabanon quelques chambres du vieux château de Berg.

Il n'y demeura pas longtemps.

On trouva un soir son cadavre dans le lac. Le docteur Gudden était noyé à côté de lui. Il y avait eu lutte dans l'eau entre les deux hommes; et le vieux Luitpold, le grand-père du kronprinz actuel, se proclama régent de Bavière.

Ce sont des choses qu'il faut dire. On doit connaître ses ennemis.

LÉO LARGUIER.

IL DÉSERTAIT POUR ALLER AU FEU !

Châteauroux, 16 décembre. — Elie Rousseau, du 65e territorial, trente-huit ans, né à Levroux (Indre), désertait, le 28 août 1914, du 65e territorial, qui se trouvait à Torcy (Seine-et-Marne), pour aller s'engager à la légion étrangère, 2e étranger, à Rouen, et demandait à partir tout de suite.

Promu sergent pour sa belle conduite au feu, lorsque la division marocaine fut relevée de la première ligne, il songea à revenir au 65e territorial. Il fut arrêté à Châteauroux en octobre 1915.

Rousseau, qui a fait volontairement partie des expéditions de Chine, du Tonkin, du Sahara, du Maroc, compte vingt-huit campagnes, sait manier le fusil, le canon et la mitrailleuse. Il a une retraite de 720 francs.

A l'interrogatoire, il a répondu : « Je ne regrette que d'avoir fait quarante-cinq jours de prévention au lieu d'être au front. J'ai déserté chaque fois pour aller plus près du feu. »

Le conseil de guerre de la 9e région l'a acquitté avec félicitations et l'a renvoyé au front. « C'est mon rêve ! » a répondu Rousseau.

YUAN-CHE-KAÏ, le nouvel empereur de Chine — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

Moutons enragés

La croisière pacifiste de M. Ford n'a pas fini d'amuser la galerie. Il doit y avoir à bord quelque disciple de Mark Twain, dont l'ironie magique transforme en joyeusetés les incidents et les accidents. C'est ainsi que la discorde a éclaté parmi les membres de l'expédition et que les pacifistes sont en guerre. Les moutons sont devenus enragés.

Ce n'est pas la première fois que les professeurs de tendresse universelle se prennent aux cheveux sur le meilleur moyen de faire le bonheur de l'humanité. Les anarchistes avaient inventé l'art de détruire leurs semblables en détail pour les rendre heureux en bloc, ce qui nous a toujours paru bizarre comme logique. Aujourd'hui, les pacifistes sont à la veille de se cogner pour se faire entrer dans la tête la vraie doctrine pacifiste...

La bataille s'est engagée à bord de la *Colombe*, dans l'arche de la paix, autour du Message du président Wilson préconisant la préparation militaire. Le prédicateur Aked et vingt-cinq soldats de la paix ont signé un Manifeste de protestation contre la mise des Etats-Unis en état de défense. Le comble du pacifisme, c'est de se laisser égorger par le voisin ! Neuf missionnaires plus clairvoyants, estimant qu'on assure la paix par la force, approuvent le président. Et voilà la guerre déclarée.

« Vous êtes des renégats ! » a dit M. Ford aux neuf réfractaires. Vous êtes des gens de bon sens, donc vous n'avez rien à faire ici. On va vous débarquer. Soit, répondent les non-signataires : nous débarquerons avec joie de votre bateau de fous. Qu'allions-nous faire dans cette galère !

M. Ford, jaloux de soigner sa publicité, a eu l'imprudence d'inviter des reporters à bord de la *Colombe*. Les reporters sont des êtres dénués de respect et devant lesquels il faut se garder du ridicule. Ils ont composé une chanson qui fait le désespoir de M. Ford. Elle est intitulée : « L'Arche de Noé n'avait rien de pareil ! » Et de fait les animaux de l'arche ne se sont point mangés entre eux. Les pacifistes auraient pu s'inspirer de ce bon exemple.

Entre deux coups de tampon ou de gueule, le chef de la croisade a adressé un Message sans fil aux chefs d'Etats pour les prier de faire une trêve temporaire à l'arrivée de la mission afin d'établir le règne de la paix permanente. Ainsi soit-il.

Sur les galères américaines, comme en France, on le voit, tout finit par des chansons. On devrait bien nous communiquer les couplets de nos confrères pour nous égayer en ces jours moroses. Ils avaient beau jeu à bord de cette *Colombe*, dont le rameau d'olivier est une trique !

P. B.

Une Modification au Moratorium

Paris, 16 décembre. — Le gouvernement et la commission du commerce de la Chambre se sont mis d'accord sur le principe d'un nouveau moratorium concernant les effets de commerce. On accorderait aux débiteurs des délais échelonnés, et il faudrait un jugement pour permettre les poursuites.

Les « Gédénistes » Roumains

Une correspondance adressée de Bucarest au « Corriere della Sera » donne de curieux renseignements sur le mouvement anti-allemand à Bucarest. En voici une traduction inédite :

Depuis quelque temps, chaque soir, à Bucarest, les « Gédénistes » montent la garde. Gédéniste est un mot dont on chercherait vainement l'équivalent dans un vocabulaire de la langue roumaine. Récemment créé, il désigne les membres de la G. D. N., de la *Garda demnitatei nationala*, c'est-à-dire de la *Garde de la dignité nationale*. Cette Garde est une sorte de corps franc composé de citoyens qui se sont donné pour mission de combattre la campagne en faveur des empires du Centre, menée dans les journaux de Bucarest, fondés ou achetés par les légations d'Autriche et d'Allemagne, ou inspirés par M. Marghiloman et autres *sportsmen* du clan germanophile. L'idée de créer ce groupe de *gédénistes* est née dans un des grands cafés du centre de la ville, l' « Impériale », où se réunissent des artistes, des poètes, des professeurs de l'Université, des étudiants, des réfugiés de la Transylvanie.

Chaque soir, entre neuf et dix heures, sortent les dernières ou avant-dernières éditions des journaux. Tout dernièrement encore, les crieurs les plus bruyants de ces journaux du soir étaient ceux de la *Zina* (le Jour), de la *Seara* (le Soir), de l'*Inainte* (En Avant) et de quelques autres feuilles plus ou moins germanophiles. Toutefois, ces crieurs se gardaient bien de trop approcher l'Imperiale et certains endroits où l'on était loin de leur faire bon accueil. Leurs clameurs, néanmoins, finirent par devenir insupportables.

∴

La « Garde de la dignité nationale » fut aussitôt constituée, et les volontaires accoururent en foule. On fabriqua de petites cocardes aux trois couleurs roumaines avec la devise G. D. N., et on publia un Manifeste.

Le soir même de la publication de ce Manifeste, les membres de la G. D. N., cocarde à la boutonnière, entrèrent en campagne. Les journaux menacés ne s'étaient guère préoccupés de l'avertissement. Bucarest est une cité joyeuse, où l'on se déteste pas la plaisanterie. On crut donc à la vaine menace de gens qui voulaient se distraire un brin.

Mais voici que, dès l'apparition des crieurs, un groupe de la G. D. N. sort de l'Impériale, un autre du café de la Terrasse, sur la place du Théâtre, un troisième débouche du cours du Capscia, d'autres viennent d'ailleurs; on se jette sur les vendeurs, on s'empare des journaux, on les jette au vent, on les déchire, on y met le feu.

Cris, tumulte, bagarres, tramways qui s'arrêtent, tables renversées, cannes en l'air, chapeaux par terre. Des agents de police se précipitent, mais ne savent que faire, car la foule des génédistes ne cesse de croître; ils viennent au pas de course, chargés de journaux arrachés aux vendeurs, ayant en main des torches faites avec des numéros de la *Zina*, et chantant l'hymne de Castaldi :

La arme pentru neam si pentru rege !
(Aux armes pour la patrie et pour le roi !)

« Et sans le roi », disent nombre de manifestants. Une voix crie : « A la statue de Michel le Brave ! » Et la foule se ruve vers le boulevard Carol, où se dresse la statue équestre du héros roumain, entourée des canons turcs pris à Plevna, pendant la guerre de 1878. De grands feux sont allumés, où se consument les feuilles germanophiles; des orateurs grimpent sur le monument et, accrochés aux jambes du cheval du héros, haranguent la foule. Les applaudissements éclatent; de nouveaux paquets de journaux sont apportés pour alimenter les flammes. La police, qui a reçu des renforts, intervient encore. Nouvelles bagarres, suivies de quelques arrestations, entre autres celle du chef de la G. D. N., le Transylvain Drumaru.

Aussitôt que les journaux menacés comprirent que les choses devenaient plus sérieuses qu'on avait pensé tout d'abord, ils voulurent se défendre. Ils organisèrent donc de petites bandes de *batausch*, c'est-à-dire de gens armés de bâtons, professionnels du gourdin, que l'on emploie à l'occasion, à prix convenu, comme les claqueurs au théâtre, les pleureuses aux enterrements, les musiciens aux sérénades; puis ils les lancèrent contre les principaux « génédistes ».

Une nuit, Drumaru, rentrant seul à son domicile, fut assailli par une dizaine de ces *batausch*. Très vigoureux, il leur fit payer cher leur audace, mais il fut blessé et garda quelque temps le lit. Une autre nuit, ce fut le tour du président de l'Association des étudiants, Banu, qu'attaquèrent des individus sortant d'une automobile arrêtée au coin d'une rue déserte, automobile qui — on l'a su depuis — avait été prêtée par le frère de M. Marghiloman. « Genugh ! genugh ! » dit un des agresseurs quand il voulut faire cesser la bastonnade, laissant ainsi deviner sa nationalité allemande.

Mais ces violences n'arrêtèrent point les « gedenistes »; leur action contre les journaux germanophiles continua plus ardente. Pendant bien des soirs, la statue du héros Michel fut illuminée par les feux où l'on brûlait les feuilles confisquées. Les agressions nocturnes furent même vengées par le gourdin sur l'échine de quelques Allemands, et par l'assaut de l'Ecole évangélique, foyer principal de la propagande germanophile, et dont toutes les vitres furent brisées.

Dans une représentation cinématographique, deux Allemands fort impertinents ayant protesté contre les bravos que soulevait la projection d'une tranchée française, se trouvèrent en face d'un jeune Roumain, champion de boxe, qui, de deux coups de poing bien appliqués, leur mit le nez en sang.

∴

M. Marghiloman comprit qu'il y avait dans l'air quelque chose de pas très rassurant pour lui. Il ne se montra plus au pesage qu'accompagné d'une garde du corps, étranges types de sportsmen d'occasion, visiblement mal à l'aise dans leurs redingotes grises, et qui taquinaient leurs guêtres blanches avec certains gros bâtons noueux, de véritables *batausch*.

Maintenant, la G. D. N. est à sa tâche chaque soir; seulement, depuis quelque temps, son attente est vaine. Arrivent bien les vendeurs de l'*Adeverul* de l'*Epoca*, de l'*Actiunea*, et ces journaux s'enlèvent rapidement; mais ceux des diverses *Zina* ou autres *Inainte*, de même germanophilie, n'osent plus crier dans la rue. Même dans les kiosques, ces feuilles ne se vendent pas. Elles s'impriment encore, mais dant tout Bucarest on n'en trouverait pas un exemplaire. Il semble, en revanche, qu'on en envoie considérablement hors frontières.

Tous les jours, des menaces anonymes sont adressées aux principaux chefs transylvains. On sait bien d'où elles viennent; aussi, la réponse des Transylvains a été donnée, courte et claire, dans l'*Adeverul*, par Drumaru lui-même : « Si seulement un des nôtres est encore frappé par les *batausch* du sieur Marghiloman ou de ses semblables, je jure sur mon honneur, en mon nom et au nom de mes compagnons de foi et d'idéal, que le sieur Marghiloman sera assommé en pleine rue. »

LA PRIÈRE DES BOCHES

Reproduction d'une page en couleur de « la Baïonnette ».

FEUILLE DE LA PETITE GIRONDE du 17 décembre 1915

(61)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

De prime abord, l'explorateur avait aperçu Roland, immobile au milieu des porcelaines brisées. Emu du trouble que laissait voir ce fier garçon, si fermé d'ordinaire et maître de ses impressions, il s'avança vivement vers son pupille et lui prit les mains :

— Mon cher Roland !... Mon cher enfant ! Je ne savais pas que vous m'aimiez tant...

Monsieur de Brionne chancela. C'était plus qu'il n'en pouvait supporter. Toute sa honte, tous ses remords lui remontèrent au cœur, et il baissa le front, s'inclinant de tout l'être devant l'ami que, sans le savoir, il avait odieusement trompé...

Il resta ainsi une seconde, les paupières lourdes de larmes, qu'un surhumain effort empêchait de couler, la poitrine déchirée de muets sanglots, étreint par une détresse immense.

Il ne se souvenait plus qu'il était homme: en lui ne subsistait plus que le petit garçon d'autrefois, un pauvre petit garçon noyé de désespoir en face du maître respecté envers lequel il était si coupable, — coupable à ne se racheter jamais...

De pareils martyres comptent dans une existence humaine...

Celui que Roland endurait à cette minute était tellement inconcevable que le jeune homme ne trouvait pas la force de s'y soustraire. Il demeurait moralement inerte, comme en un de ces pesants cauchemars où l'on se sent enchaîné.

Et M. de Homberg, de plus en plus ému d'une attitude qu'il attribuait à la surprise et à la joie de le revoir, redoublait d'effusion paternelle :

— Mon bon enfant !... Je suis bien touché, vraiment !... Ah ! quel cœur est le vôtre, mon cher Roland !...

Il fallait en finir.

De sa voix métallique des heures décisives, avec le calme merveilleux que doivent avoir les grands capitaines lorsqu'ils ordonnent un de ces engagements d'où dépend le sort de leur armée, Giselle s'interposa d'un air de raillerie tendre :

— Les émotions du retour ! Soyez-leur indulgents, mes chers hôtes, et puisque nous nous trouvons en petit comité, laissez-moi vous donner la primeur d'une nouvelle... Mesdames, messieurs, je vous présente le comte de Homberg, mon fiancé !

De partout les exclamations s'élevèrent, aussitôt changées en verbeuses félicitations.

Roland jeta à mademoiselle de Noyans un regard égaré, et, profitant du tumulte causé par cet incident prodigieusement inattendu, il s'enfuit...

XII

La Magicienne

Dans la rue, le marquis de Brionne renvoya sa voiture et se mit à marcher, son chapeau à la main.

Il allait devant lui comme un homme étourdi. Il avait besoin, inconsciemment, d'une diversion physique à sa douleur, et livrait avec avidité son front brûlant à l'air frais du dehors pour se remettre un peu de l'incroyable secousse qu'il venait d'éprouver.

Les rues de ce tranquille quartier étaient presque désertes, les becs de gaz s'allumaient un à un et vacillaient ainsi que des étoiles lointaines dans l'atmosphère opaline de ce soir de printemps. Roland pouvait se croire seul avec le trouble de sa pensée. Mais cet isolement, pourtant bienfaisant, ne lui apportait point le calme, et quoi qu'il fît, quelque appel qu'il adressât à l'ordinaire lucidité de son intelligence, il ne parvenait point à envisager nettement la situation.

Il comprenait seulement qu'elle s'était aggravée depuis ces dernières minutes, depuis que Giselle avait prononcé d'irréparables paroles...

Maintenant, rien ne pouvait faire que la fille de l'amiral de Noyans ne fût pour le monde la fiancée du comte de Homberg...

Pareil mariage ne se romprait pas sans un effroyable scandale...

Machinalement, Roland plia les épaules sous le fardeau devenu plus lourd...

De rares passants le croisaient. Avec un intérêt qu'il s'étonnait d'éprouver, il les examinait, cherchant à deviner sur leur visage quelle était leur peine, à ceux-là... Car ils souffraient, bien sûr; quelle que fût leur condition sociale, ils avaient tous au cœur une secrète place meurtrie...

Alors, Roland se demandait :

« Qu'est-ce qu'il feraient, s'ils se trouvaient dans mon cas ? »

Hélas ! se trouvait-il un être au monde dans une position aussi cruelle ?...

Le marquis de Brionne se refusait à le croire, et il enviait le plus humble d'entre les humbles qui le coudoyaient au passage, si son âme, pour blessée qu'elle fût, n'était point marquée d'une irrémédiable flétrissure. Ah ! on porte allègrement le poids du chagrin quand on a la conscience en paix !...

Rappelé de la sorte au sentiment de sa propre souffrance, au caractère particulier du mal qu'il endurait, Roland ne dévisagea plus personne et chemina, tête baissée, accablé sous cette sensation de déchéance morale qui torture inimaginablement les natures fières.

Tout à coup, il se souvint qu'il n'avait pu parler à Giselle comme il en avait eu d'abord l'intention, et séance tenante, malgré l'annonce désormais officielle du mariage de mademoiselle de Noyans avec M. de Homberg, résolut de persévérer dans le projet d'un entretien qui amènerait peut-être quelque solution impossible à prévoir.

Il entra dans un café, demanda de l'encre et du papier, et fiévreusement griffonna :

« Giselle, il faut absolument que je vous parle aujourd'hui, *absolument*, vous entendez ? Arrangez-vous de façon à me recevoir vers dix heures. — Roland. »

Ce billet envoyé par un commissionnaire, il se sentit plus calme. Dans les grandes crises de l'âme, l'acte, quelque infime qu'il soit, soulage. C'est l'acheminement à la délivrance, l'essai, éminemment humain, de secouer le joug, essai qui laisse toujours une porte ouverte sur la plus tenace des perspectives terrestres : l'espérance.

Deux heures à peine séparaient le jeune homme de son entrevue avec Giselle. Mais ces deux heures lui semblaient devoir être interminables. Songeant qu'il n'avait pas dîné, il eut un instant l'idée d'aller au Cercle, puis sentit que toute société lui serait, dans sa disposition présente, une odieuse fatigue.

Il n'avait pas faim, d'ailleurs, n'était avide que de recueillement et de solitude. Autant demeurer dans ce quartier paisible, en méditant sur le grave entretien qui se préparait, en cherchant, du meilleur de l'âme, le moyen de sortir de l'impasse et de sauver l'honneur.

Par les rues silencieuses, il reprit sa promenade lente. La nuit était tout à fait tombée; les réverbères, très espacés, ne suffisaient point à dissiper l'obscurité; il faisait sombre autour de lui comme en lui, et, après quelques efforts pour trouver d'éloquentes adjurations, d'irrésistibles périodes propres à toucher Giselle, à la convaincre de l'indignité de sa conduite envers le plus galant homme qui fût, il y renonça et s'abandonna à la lassitude immense qui entraînait son esprit à la dérive.

Il marchait au hasard; ses pas insouciants le conduisirent dans le haut de la rue de Sèvres. Au moment où il atteignait l'hôpital Necker, une femme en sortit qui, sitôt la porte massive retombée, s'appuya contre la muraille et sanglota désespérément.

Apitoyé, Roland s'approcha :

— Madame ?... Qu'avez-vous ?... Puis-je vous être de quelque secours ?...

La femme releva la tête, qu'elle cachait dans son bras tremblant, regarda sans paraître le voir ce grand jeune homme élégant dont la voix de bonté lui était allée à l'âme, et balbutia, farouche, dans une déchirante explosion de douleur :

— Il est mort, Monsieur !... Comprenez-vous cela ?...

Il est mort, mort !...

Père, enfant, mari, amant, qui était cet *il* ? Roland n'osa pas le demander. Se disant que, selon toute vraisemblance, il ne le saurait jamais, il murmura doucement quelques paroles de consolation incertaine, tout en examinant cette créature désolée.

Elle était jeune encore, pauvrement, mais proprement vêtue, selon l'invariable coutume de ce peuple parisien, soucieux jusque dans les pires misères de la dignité de sa tenue, avec un visage délicat, vieilli avant l'âge, et de beaux yeux, fatigués qui racontaient une triste histoire de longs labeurs et de longues veillées.

Soudain, un roulement sourd ébranla le pavé, une lanterne verte brilla à peu de distance; la femme se redressa, passa la main sur son visage ruisselant, et timidement s'excusa :

— Pardon, Monsieur... Voilà mon omnibus... Merci, Monsieur...

Elle s'élança et disparut dans la lourde voiture.

(A suivre).

501e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 16 Décembre (15 h.)

L'activité de l'artillérie ennemie a été faible au cours de la nuit. Nos batteries ont riposté partout efficacement, notamment ENTRE L'OISE ET L'AISNE, où nos canons de tranchée ont fait sauter un dépôt de munitions des Allemands près de Quennevières.

Du 16 Décembre (23 h.)

Canonnade réciproque dans quelques secteurs en BELGIQUE, en ARTOIS et entre SOMME et OISE.

Dans la vallée de l'AISNE, au sud-est de Vailly, nous avons, dans la journée d'hier, exécuté un coup de main heureux contre un groupe de maisons tenu par l'ennemi et fait une quinzaine de prisonniers sans subir aucune perte.

Sur la rive gauche de l'AISNE, à la Villa-au-Bois, notre artillerie lourde a détruit plusieurs murs qui dissimulaient des lance-bombes ennemis et des tireurs d'élite.

En ARGONNE, lutte de mines dans la région de Vauquois, où l'explosion de deux de nos fourneaux a bouleversé les tranchées allemandes.

Sur les HAUTS-DE-MEUSE, au bois des Chevaliers, un tir bien réglé de nos batteries a causé d'importants dégâts aux ouvrages et abris de l'ennemi et provoqué plusieurs incendies.

ARMÉE D'ORIENT

Calme sur tout le front. Rien à signaler.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

L'artillerie turque s'est montrée moins active pendant la journée du 15.

Un avion ennemi qui tentait de survoler nos lignes a été pris en chasse par un des nôtres et contraint de s'enfuir.

Notre artillerie lourde a continué le bombardement des batteries de la côte d'Asie.

Communiqué russe

Pétrograd, 16 décembre.

Sur le front occidental et sur le front du Caucase, on ne signale aucun changement.

Communiqué italien

Rome, 16 décembre.

En dehors de tentatives d'attaque promptement déjouées dans la zone à l'ouest du MONT BOSTON (vallée de l'Astico), contre OSLAVIA et sur le CARSO, l'infanterie ennemie n'a pas donné de marques notables d'activité. Mais l'action intense de l'artillerie ennemie a continué, ayant comme objectif, comme d'habitude, le bombardement du pays et bombardé GORIZIA.

Un avion ennemi a lancé quelques bombes sur STRIGNO et GRIGNO, dans le val Sugana, ne causant que de légers dégâts.

Communiqué anglais

Londres, 16 décembre.

La nuit dernière, l'ennemi a fait exploser une mine au sud-est d'YPRES. Le cratère en a été occupé par nos grenadiers, qui y ont repoussé une contre-attaque.

Au sud de MESSINES, nous nous sommes emparés d'une barricade ennemie avec très peu de pertes. Aujourd'hui, notre artillerie a été très active, causant des dommages sérieux aux tranchées ennemies. Activité de l'artillerie ennemie dans la région d'Ypres.

Nos aéroplanes ont bombardé efficacement l'aérodrome d'Herbilly.

Il y a eu environ dix combats aériens, au cours desquels un hydravion ennemi fut abattu par un de nos avions de chasse. Un de nos avions fut forcé d'atterrir à l'intérieur de nos lignes.

Communiqué belge

Le Havre, 16 décembre.

Journée calme sur le front belge, particulièrement entre NIEUPORT et DIXMUDE. Au sud de cette ville, notre artillerie agit efficacement contre les batteries adverses.

Près de STEENSTRAETE, nos pièces lourdes réduisent au silence les minenwerfer qui bombardaient les tranchées françaises.

Communiqué monténégrin

Paris, 16 décembre. — Le consulat général de Monténégro nous fait parvenir le communiqué officiel reçu le 16 décembre 1915 :

Le 14 décembre, à l'aube, les Autrichiens ont dirigé une attaque générale contre toutes les positions de notre armée du Sandjack. A la nuit tombante, nos troupes d'avant-garde ont dû se retirer au nord de CHAHOVRE et BIELO.

Dans la direction d'IPEK-ROZAI, l'ennemi, après plusieurs jours de combats, a réussi à occuper ROZAI.

Fusillade sur les autres fronts.

NOTES OFFICIELLES

Les Auxiliaires

Paris, 16 décembre. — Il a été publié, à la date du 15 décembre, que tous les auxiliaires présents sous les drapeaux doivent subir un nouvel examen médical et que cette revision a commencé il y a une quinzaine de jours à Bordeaux et avant-hier à Paris.

De telles informations sont inexactes et tendent à laisser s'accréditer certaines opinions qu'il paraît opportun de mettre au point sans délai.

La loi du 17 août 1915 (loi Dalbiez), article 3, paragraphe 9, prescrit qu'à tout moment, les chefs de corps et de service et les commandants de dépôts pourront, après avis motivé du médecin-chef de service, présenter à la commission spéciale de réforme, pour être versés dans le service armé, les hommes incorporés du service auxiliaire qui leur paraîtront susceptibles d'être versés dans le dit service armé.

A Paris, à Bordeaux et ailleurs, le médecin-chef, sur la demande de certains chefs de corps ou de service, a été appelé à examiner soit tous les auxiliaires du corps ou service, soit un groupe d'entre eux, afin de désigner les hommes dont la santé paraissait s'être améliorée et les proposer pour être versés dans le service armé, sous réserve de décision éventuelle de la commission spéciale de réforme, qui est seule compétente pour statuer sur leur cas.

Instruit de ces faits, le ministre a cru nécessaire d'inviter les inspecteurs généraux à rappeler aux chefs de corps et de services que la loi doit être appliquée simplement et strictement, c'est-à-dire que **c'est aux chefs de corps ou de services ou commandants de dépôt d'apprécier** soit par eux-mêmes, soit sur le rapport des officiers qui leur sont subordonnés, l'amélioration de l'état physique des auxiliaires. L'avis du médecin-chef doit alors être demandé, et d'après cet avis, les auxiliaires pourront être ensuite renvoyés devant la commission de réforme compétente.

Plus particulièrement à l'occasion de la visite sanitaire mensuelle que les règlements ont toujours prescrite (art. 237 du service intérieur), rien ne s'oppose à ce que l'avis du médecin-chef soit demandé sur tel ou tel homme par l'officier qui l'a sous ses ordres; mais ce qui serait contraire à l'esprit de la loi, ce serait une première visite spéciale et préparatoire où seraient convoqués tous les auxiliaires, visite qui aurait pour but de retrouver dans les corps, services et dépôts, des hommes susceptibles d'être proposés pour le service armé.

Le Moratorium des Effets de Commerce

DEUX DÉCRETS

Paris, 16 décembre. — M. Clémentel, ministre du commerce, est revenu devant la commission du commerce de la Chambre pour lui faire part de ses intentions définitives au sujet du moratorium des effets de commerce.

Il a exposé à la commission qu'il avait personnellement imaginé diverses combinaisons pour essayer de régler cette question, mais qu'il avait dû, après avoir pris l'avis des services compétents de son ministère, renoncer à ces combinaisons.

Il a ajouté que le meilleur système qui lui paraissait pouvoir être adopté dans les circonstances actuelles était celui qu'avait suggéré M. Marc Réville, député du Doubs, au cours de la dernière séance de la commission.

En conséquence, il a annoncé qu'il va incessamment soumettre à la signature du président de la République deux décrets. Le premier de ces décrets maintient le moratorium des effets de commerce souscrits avant le 1er août 1914 jusqu'à la fin des hostilités, avec faculté pour tous les débiteurs de se libérer par quart à leur volonté.

Aux termes du second décret, pour les fournisseurs de la défense nationale et les sous-traitants, le moratorium sera supprimé; mais faculté leur est laissée de se libérer par quart, et au cas où ils pourraient justifier, malgré cette présomption de solvabilité, qu'ils ne sont pas en mesure de régler leurs effets, ils pourront s'adresser au président du tribunal de commerce pour obtenir des délais pouvant aller jusqu'à la fin des hostilités.

NOUVELLES DIVERSES

Le Procès de l'Assassin de Jaurès est ajourné

Paris, 16 décembre. — Les débats du procès de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès, député du Tarn, qui devaient occuper toutes les audiences de la semaine prochaine, viennent d'être renvoyés en raison de paix publique.

M. le conseiller Bondoux, président de la cour d'assises de la Seine, se conformant aux réquisitions écrites du procureur général, M. Herbaux, a rendu une ordonnance en ce sens.

A l'Académie

Paris, 16 décembre. — M. le colonel Driant a posé sa candidature à l'Académie française, au fauteuil de M. de Mun.

La Crue de la Seine

Nogent-sur-Seine, 16 décembre. — La crue de la Seine continue, provoquant le débordement des eaux qui s'étendent entre Nogent, La Saulsotte, Le Mériot et Saint-Nicolas.

Un Mari puni

Bristol, 16 décembre. — Un homme vient d'être condamné à une amende de 9 shillings pour avoir, dans un public-house, offert une consommation à sa femme. C'est la première fois que la nouvelle loi est appliquée.

Les Étrennes de nos Poilus

Paris, 17 décembre. — MM. Amiard, Deshayes, C. Picard et Goost, ont déposé une proposition de loi tendant à accorder à l'occasion de Noël 1915 et du 1er janvier 1916, la gratuité absolue pour un paquet-poste d'un kilo à destination de tous les militaires en campagne.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

« PRATIQUES » COUPABLES

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

Je n'entre pas dans le détail des crimes contre la patrie : gaspillage des deniers publics et défaillance administrative répercutée sous mille formes en souffrances pour nos soldats. Ceci n'est rien encore que les premiers linéaments d'une préface à la grande réddition de comptes. La commission de l'armée pourrait mettre quelque jour bien d'autres faits au grand jour. Je me borne à le noter pour ne rien laisser prescrire. Ce n'est pas l'heure de déballer.

Aujourd'hui, que pourrais-je dire de plus que M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, lorsqu'il télégraphie à son ministre, à propos d'un marché de chevaux, où la malhonnêteté éclate de toutes parts : « Il serait bon que l'administration de la guerre fût mise à même de montrer qu'elle a subi ces pratiques sans en profiter ». Comment, après un pareil avertissement, des « pratiques » de même sorte ont-elles pu continuer, s'accumuler, se développer ? C'est ce dont de simples articles de journaux ne suffiront peut-être pas à fournir de suffisantes explications.

***

LE ROLE DES SOCIALISTES

Le Rappel :

Sans doute le parti socialiste est-il le parti qui a été le plus surpris par les événements et qui est le plus mis en cause par l'opinion, et par cela même il lui importe de célébrer son attitude dans le présent comme de justifier son attitude dans le passé. C'est d'ailleurs apparemment le sens de la direction donnée par son journal officiel à la présentation d'une documentation suggestive. Mais le parti socialiste ne sera pas seul mis en cause, et il faudrait à nos amis radicaux le plus funeste optimisme ou la plus redoutable inconscience pour qu'ils ne sentent pas qu'eux aussi seront appelés à s'expliquer sur leur rôle avant et pendant la guerre.

***

UNE ANOMALIE

La Libre Parole :

On a eu bien souvent et beaucoup trop souvent l'occasion d'observer qu'entre le pays et le personnel politique qui le dirige ou prétend le représenter, il n'y a aucun contact d'idées, de sentiments. Ils semblent aussi distants l'un de l'autre que si le Parlement français siégeait à trois cents pieds sous terre au fond d'une mine de la Californie.

Jamais cette anomalie déconcertante n'a paru plus évidente qu'en ce moment, ni plus déplorable. Le fait est que l'on ne semble pas se rendre suffisamment compte à la Chambre de la stupeur effarée que provoquent dans tout le pays et dans le peuple des tranchées aussi bien que dans l'armée des civils, des démonstrations du genre de celle que vient d'accomplir un certain M. Accambray.

***

LES AILES D'ANGE

La Guerre sociale (G. Hervé) :

Il faut vraiment que le public ait les nerfs malades pour prendre tellement au tragique les révélations de M. Simyan. Observez d'abord, je vous prie, que M. Simyan a cité à peine une demi-douzaine de marchés suspects. Quoi ? Seulement une demi-douzaine de marchés douteux, alors que des milliers et des milliers de contrats ont été passés par l'Etat depuis le début de la guerre ! Mais si, dans la quantité de marchés passés à la hâte, alors que subitement tout manquait : canons, fusils, chevaux, autos, capotes, chaussettes, après la terrible surprise de Charleroi et de Morhange, il n'y avait pas eu dans le tas quelques contrats malheureux, il faudrait croire qu'il a poussé tout à coup des ailes d'ange au dos de tous les fournisseurs et du génie à tous nos intendants.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

DANS LES BALKANS

Nos Opérations de Repli

LES ATTAQUES CONTRE LE MONTENEGRO

Salonique, 16 décembre. — Voici un résumé exact des derniers événements qui se sont produits sur le front des alliés et qui aidera à fixer les idées sur notre situation actuelle :

Pour permettre de ramener vers Guevgheli tous nos approvisionnements, notre matériel et notre artillerie lourde, notre tête de pont de Gradec opposa une résistance que l'ennemi ne put vaincre, malgré la perte de notre première ligne de tranchées.

Lorsque l'évacuation fut complètement terminée, l'ordre de repli fut donné par le général Sarrail au général Bailloud, qui prit de nouvelles positions à Miroftche, en deçà de la rivière Bojeina.

Les troupes de Rabrovo-Valandovo-Costorino se replièrent également derrière Miroftche, afin de couvrir notre flanc gauche de Miroftche à Guevgheli, où il se trouvait particulièrement exposé.

Le dernier ordre de repli vers Guevgheli, malgré le mauvais état de la route, fut exécuté sans pertes et permit l'évacuation complète de Guevgheli vers Salonique, des approvisionnements, des munitions, des hospitalisés, éclopés et convalescents, ainsi que des approvisionnements que les Serbes avaient dû abandonner.

Les casernes, magasins d'approvisionnements et la gare de Guevgheli furent incendiés, mais non l'hôpital et les propriétés privées, ainsi que le prétendent les Bulgares.

Le dernier repli fut difficile. Les alliés furent attaqués sur les deux rives du Vardar. Les attaques bulgares se renouvelèrent près de la frontière grecque qui reste encore inviolée, pour des motifs qu'on ne peut déterminer, mais qu'on peut croire d'ordre militaire, les Bulgares étant fatigués et éprouvés par les pertes sérieuses qu'ils subirent au cours de leurs attaques.

Ces opérations de repli successives ont été magnifiquement accomplies et ne nous ont coûté que peu de pertes. Les Bulgares, pendant ces opérations, ont pris deux mitrailleuses françaises qu'ils ont chèrement payées et deux batteries anglaises. Ils ont fait, en outre, 200 prisonniers anglais.

LES NOUVELLES POSITIONS FRANÇAISES

Salonique, 16 décembre. — La retraite des alliés vers Salonique continue à s'effectuer dans un ordre admirable. L'armée française occupe les hauteurs de Sina-Altchak, au-delà de la rive droite du Vardar, et les hauteurs de Bayaltcha-Oravita, en territoire grec, au-delà de la rive gauche du Vardar.

Le front français s'étend ainsi depuis Karasou jusqu'à Verven-Langhada et aux collines de Daoudli, qui dominent les collines de Guevgheli.

Athènes, 16 décembre. — On mande de Salonique qu'à la suite de l'accord survenu entre le général Sarrail et le colonel Pallis, les troupes grecques de Salonique commencent un mouvement de déplacements prévus par l'arrangement. Le quartier général est transféré à Kozani. Le 3e corps va à Caterini et le 5e corps à Nigrita. Il reste à Salonique un régiment de génie et un régiment d'artillerie.

UNE PROTESTATION GRECQUE POUR LA FORME

Salonique, 16 décembre. — Les troupes grecques quittent Salonique, se dirigeant vers l'ouest. Le général commandant le 5e corps d'armée grec a remis au général Sarrail, commandant l'armée d'Orient, une protestation écrite contre les travaux de fortification commencés à Salonique — protestation de pure forme, d'ailleurs, analogue à celle qui avait été élevée en octobre contre le débarquement des troupes alliées.

LES BULGARES A LA FRONTIERE

Salonique, 16 décembre. — Les Bulgares sont toujours à la frontière grecque, qu'ils ne paraissent pas vouloir franchir, au moins présentement.

Athènes, 16 décembre. — La zone neutre gréco-bulgare probable irait de Monastir à Guevgueli, afin d'éviter les conflits entre soldats grecs et bulgares. A cet effet, les Bulgares rétrograderaient de quelques kilomètres, tandis que les troupes grecques conserveraient leurs positions.

LES MASSACRES DES ALLEMANDS

Bucarest, 16 décembre. — Les Allemands continuent à terroriser la malheureuse population serbe restée entre les mains des bourreaux. Dans la petite localité de Doutzika, les troupes régulières allemandes massacrèrent sans aucun prétexte une foule d'hommes, femmes et enfants.

Dans le village d'Iplan, on a trouvé six femmes atrocement mutilées.

A Palanka, plusieurs habitants de ce village furent exécutés publiquement, en présence de leurs familles qui poussèrent de si terribles cris de douleur et de rage que la terre en tremblait.

Des scènes épouvantables eurent lieu à Sopot, où la soldatesque germanique massacra tous ceux qu'elle rencontra sur son chemin; les femmes fuyaient devant les bandits casqués comme on fuit devant les flammes d'une maison en feu.

Ce n'est que plusieurs jours après que l'état-major allemand crut nécessaire de justifier ces actes en les motivant par l'attitude nettement hostile de la population serbe envers les troupes d'occupation.

ENORMES PERTES DES BULGARES

Salonique, 16 décembre. — Les pertes bulgares sont évaluées à un total de 120,000 hommes environ, dont près de 100,000 sur le front franco-anglais.

Marseille, 16 décembre. — Par un des derniers courriers sont arrivés 750 officiers bulgares, allemands, autrichiens, venant de Serbie. Ces officiers font partie du cadre de 40,000 soldats austro-allemands et bulgares faits prisonniers par les Serbes pendant la guerre.

En évacuant leur pays, les Serbes ont emmené avec eux leurs prisonniers.

Ces officiers ont été conduits à l'île du Frioul, où des aménagements spéciaux ont été préparés. Ils seront ensuite dirigés dans des camps de concentration.

Les 40,000 soldats seront internés en Tunisie.

ATTAQUES CONTRE LE MINISTERE GREC

Athènes, 16 décembre. — Depuis quelques jours, le gouvernement est souvent attaqué par ses propres organes.

L'*Athinois*, craignant que la Grèce n'ait obtenu jusqu'ici aucune garantie formelle que les troupes germano-bulgares n'envahiraient pas la Macédoine et qu'au moment de la signature de la paix, elle serait réduite à demander l'évacuation de son territoire comme la plus grande faveur, conclut dans ces termes :

« Voilà la situation tragique que créent à la Grèce l'abandon du pouvoir entre les mains des différents partis et l'imprévoyance de n'avoir pas demandé, en échange de sa neutralité, l'assurance pleine et entière, de la part de l'Allemagne, que celle-ci ne violera en aucune circonstance et pour n'importe quelle raison le territoire hellénique. »

LES BULGARES CHERCHENT A ENDORMIR LES GRECS

Athènes, 16 décembre. — Le ministre de Bulgarie s'est plaint au cours d'une interview qu'une partie de la presse cherchât à semer la discorde entre les Grecs et les Bulgares; il a déclaré de façon catégorique que Guevgueli et Doiran seront rendus à la Grèce, mais il a gardé le silence sur Monastir.

PERSÉCUTIONS CONTRE LES GRECS DE TURQUIE

Athènes, 16 décembre. — Selon des informations parvenues de Constantinople, les Grecs de Turquie sont de nouveau victimes des pires traitements.

Sur l'ordre de Djemal-Bey, gouverneur militaire de Smyrne, le caïmacam des Cydonies, à Aivali, a établi une liste de six cents Hellènes notables de cette ville qui doivent être immédiatement déportés à l'intérieur.

De nombreux habitants d'Aivali, qui, à la suite des assurances données par les autorités turques, avaient tenté de reprendre leurs travaux dans les champs, ont été pris dans un véritable guet-apens. A peine sortis, ils furent attaqués, sur l'ordre du caïmacam. On compte plusieurs hommes tués.

LES TURCS INQUIETENT LES BULGARES

Salonique, 16 décembre. — On mande de Sofia que la présence des forces turques en Thrace, ainsi que le langage de la presse turque affirmant que la question de la Thrace sera définitivement réglée avec l'appui de l'Allemagne, inquiètent vivement l'opinion publique en Bulgarie. Deli-Fuad-Pacha, sénateur ottoman, serait arrivé à ce sujet à Sofia; il partirait bientôt pour Berlin à la tête d'une mission d'officiers turcs.

D'autre part, Fethy-Bey, ministre plénipotentiaire de Turquie à Sofia, serait rentré depuis quelques jours à Constantinople pour mettre le gouvernement ottoman au courant de la situation qui s'est créée en Bulgarie à propos de la question de la Thrace.

Les inquiétudes des Bulgares à ce sujet continuent à être très vives.

Contre le Monténégro

Genève, 16 décembre. — Il résulte des dépêches de Berlin et Vienne que l'armée austro-hongroise commandée par le général von Kœwess attaque le Monténégro simultanément par l'est et l'ouest.

A l'est, les colonnes qui opèrent au sud de Plevlie auraient atteint les gorges de la Tara, rivière qui formait l'ancienne frontière entre le Monténégro et le sandjak de Novi-Bazar.

A l'ouest, les colonnes, parties probablement des bouches de Cattaro, ont franchi la frontière dalmato-monténégrine et seraient arrivées à Grab, à une vingtaine de kilomètres au nord de Cettigne.

Genève, 16 décembre. — Les Autrichiens se vantent de ce que des Albanais mahométans se battent à leurs côtés contre les Monténégrins. La situation, au dire de dépêches de Scutari, serait d'ailleurs sérieuse en Albanie. Les Autrichiens sont entrés en relations avec les chefs malissores dans le but de paralyser l'armée serbe en retraite et de s'opposer à l'arrivée des approvisionnements.

LE TORPILLAGE DE L'« ANCONA »

La Réponse de l'Autriche

Amsterdam, 16 décembre. — La Note autrichienne relative à l'« Ancona » dit que, en raison de l'aigreur avec laquelle le gouvernement des États-Unis a jugé nécessaire de blâmer le commandant du sous-marin qui torpilla le vapeur, et en raison de la fermeté des demandes adressées au gouvernement austro-hongrois, on pouvait s'attendre à ce que les États-Unis énuméreraient avec clarté les réparations sur lesquelles il compte. Comme il est difficile de s'en faire une idée exacte d'après les termes de la Note américaine, il est permis de prétendre qu'on n'a pas de raisons suffisantes pour blâmer le commandant du sous-marin; au surplus, le gouvernement austro-hongrois ne saurait y consentir même si les faits exposés étaient conformes en tous points avec la vérité et si l'on devait juger l'affaire en se fondant sur l'interprétation la plus sévère de la législation internationale.

Le gouvernement a également omis de mentionner les noms des personnes sur les déclarations desquelles il s'appuie et qu'il juge apparemment plus dignes de foi que celles d'un commandant de la marine impériale et royale.

La Note des États-Unis, est-il ajouté, ne donne aucune explication sur le nombre des victimes américaines de l'« Ancona », sur leurs noms et leur situation. La seule déclaration positive faite par le cabinet de Washington c'est que des sujets américains se sont noyés; sur ce point, l'Autriche consent à un échange de vues avec le gouvernement américain.

Mais tout d'abord, le gouvernement impérial juge nécessaire de poser une question :

« Pourquoi le gouvernement américain refuse-t-il d'indiquer les arguments juridiques sur lesquels il base les demandes de réparations insérées dans sa Note ? Au lieu de relater les circonstances particulières qui ont entouré l'incident et qui ont été relevées par lui, le gouvernement américain rappelle simplement l'échange de correspondance qu'il y a eu avec un autre gouvernement au sujet d'une autre affaire. Le gouvernement autrichien ne peut se rendre aux arguments du cabinet de Washington, car il n'a pas eu connaissance de toute la correspondance échangée à ce sujet; il ne croit pas, d'ailleurs, que la connaissance de cette correspondance eût été suffisante dans l'affaire actuelle qui, suivant ses propres renseignements, est très différente du cas auquel le gouvernement américain se réfère.

» Aussi, le gouvernement austro-hongrois doit-il laisser au cabinet de Washington le soin d'indiquer les lois spéciales que le commandant du sous-marin est accusé d'avoir violées.

» Le gouvernement américain a jugé nécessaire d'indiquer quelle a été l'attitude adoptée par le cabinet de Berlin dans l'échange de correspondance ci-dessus rappelé. Si le gouvernement américain prétend exprimer qu'il y a là un précédent pour le cas actuel, le gouvernement austro-hongrois, afin d'éviter une interprétation erronée, déclare qu'il doit naturellement conserver sa pleine liberté d'exprimer sa propre interprétation légale pendant la discussion sur l'affaire de l'« Ancona ».

» Il exprime, en même temps, à l'ambassadeur des États-Unis la sympathie profonde qu'il éprouve pour les victimes de l'accident. »

En Allemagne

Les Questions de Liebknecht

Genève, 16 décembre. — Les journaux allemands disent qu'à la séance du Reichstag d'avant-hier, M. Liebknecht a encore posé les questions suivantes que les agences allemandes n'ont pas répandues dans les pays neutres :

« Le gouvernement sait-il que la masse du peuple allemand, tant dans la population civile que dans l'armée, exige qu'on lui épargne les horreurs d'une nouvelle campagne d'hiver, et qu'en face de ce fait tout projet de conquête, toutes considérations financières devront céder le pas ?

» Qu'a fait le gouvernement, jusqu'ici, pour réaliser ces exigences ? Le gouvernement est-il prêt à y satisfaire en abandonnant tout projet de conquêtes, en écartant toutes considérations de nature financière à la dernière heure ? »

Le chancelier a refusé de répondre.

M. Liebknecht a posé encore cette question :

« Le gouvernement sait-il dans quelle détresse économique se trouve la masse du peuple allemand ? »

Il a continué en demandant si le gouvernement voulait entreprendre les démarches nécessaires pour organiser des subsides pour la population entière sur des bases équitables à des prix abordables, sans aucune considération pour les intérêts particuliers.

Le But de la Guerre

Genève, 16 décembre. — La « Chemnitzer Volksstimme » avance que la presse socialiste est d'accord avec le discours des camarades Scheidemann et Landsberg. La réponse du chancelier ne contente personne dans le parti; tout le monde dit que M. de Bethmann-Hollweg s'est retenu, et n'a pas appuyé sur les projets gouvernementaux d'annexion.

Les feuilles socialistes à Brunswick, Brême, Halle, Leipzig, lirent de certaines paroles du chancelier la conclusion que la guerre est maintenant une guerre de conquête impérialiste, et ils font de durs reproches à M. Landsberg de n'avoir pas souligné cela, mais d'avoir, au contraire, cherché à accorder le discours du chancelier avec le point de vue social-démocrate.

Le « Vorwaerts », de Berlin, reproduit un article de la « Gazette populaire », de Leipzig, sur la scission du parti social-démocrate et ajoute :

« Les journaux conservateurs nous prodiguent leurs consolations. Ce n'est pas suffisant pour rassurer notre conscience. Ces journaux devraient comprendre, d'ailleurs, que ce n'est pas le parti socialiste qui se divise, mais que ce sont les masses populaires qui se détachent du parti socialiste. »

En Suisse

Election du Président

Berne, 16 décembre. — Les Chambres fédérales ont élu président de la Confédération pour 1916 le conseiller fédéral M. Camille de Coppet, par 185 voix sur 188 suffrages exprimés.

Le nouveau président est originaire du canton de Vaud, où il a rempli successivement les fonctions de procureur général, de député au Grand Conseil et de membre du gouvernement cantonal; il est conseiller fédéral depuis 1912.

Agé de cinquante-trois ans, M. de Coppet appartient au parti radical démocratique et dirige le département militaire fédéral.

M. Edmond Schulthess, originaire du canton d'Argovie, âgé de quarante-sept ans, chef du département d'économie publique, radical démocrate, a été élu vice-président.

Le scrutin emprunte une signification spéciale au fait que M. de Coppet, depuis plusieurs années, est le seul représentant de la Suisse romande au Conseil fédéral.

Les Résultats du Discours Bethmann-Hollweg

Zurich, 16 décembre. — Après le second discours au Reichstag de M. de Bethmann-Hollweg, les valeurs allemandes ont éprouvé une forte baisse à la Bourse de Zurich. Le mark est tombé de 4 points. Quelques-unes des meilleures valeurs allemandes ont perdu jusqu'à 10 points.

Ce fait constitue un très grave commentaire pour le discours du chancelier. Ce discours a accru, même dans les milieux suisses les plus favorables à l'Allemagne, les préoccupations éveillées par la situation intérieure de l'Allemagne, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les Douzièmes provisoires

UN ÉLOQUENT DISCOURS DE M. RIBOT

Paris, 16 décembre.

Ainsi qu'il avait été convenu la veille, M. Paul Deschanel ouvre la séance à trois heures précises, et on reprend la discussion des douzièmes provisoires.

Dans la discussion générale, **M. Albert Taillandier** développe une proposition de loi dont il est l'auteur, tendant à augmenter la solde journalière des sergents-majors et maréchaux des logis chefs, qui, seuls, n'ont pas eu leur part dans l'augmentation des soldes.

M. Raoul Péret lui fait observer qu'un crédit est inscrit pour cette réforme, et **M. Klotz**, président de la commission du budget, ajoute que M. Taillandier a complète satisfaction.

M. Angles indique des économies réalisables immédiatement dans le budget de la guerre. Dans la zone des armées, a dit le général en chef, on peut réaliser 2 millions d'économies par jour. Cette réduction de crédits s'élevant à 180 millions par trimestre n'est pas réalisée dans le projet. Ces économies indiquées dans une lettre du général Joffre au précédent rapporteur du budget se rapportent aux frais de service des généraux et aux suppléments de solde.

M. Raoul Péret : Le ministre de la guerre, saisi de cette question par la commission du budget, a répondu qu'il chercherait toutes les économies compatibles avec la défense nationale.

M. Paul Deschanel : Cette discussion est hors de propos. Si vous ne sentez pas l'injure, d'autres la ressentent.

M. Péret, rapporteur : Cette question est à l'étude.

M. Anglès : Oui, ces questions sont toujours à l'étude.

Et M. Anglès fait observer qu'on s'était hâté de diminuer de 2 centimes par jour l'allocation de nourriture des soldats, alors qu'on n'a rien fait pour diminuer les frais de représentation des généraux, qui sont moins grands cependant qu'en temps de paix. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

M. Anglès réclame aussi la suppression des rations, qui atteignent jusqu'à douze rations pour les officiers généraux, et qui, étant remplacées par une indemnité de 1 fr. 75 par ration, font double emploi avec les frais de service.

M. Rognon fait observer que, lorsque les rations étaient fournies en nature, les corps de troupes profitaient de celles qui n'étaient pas consommées. Mieux vaudrait augmenter les soldes que de conserver tous ces frais.

M. Anglès trouve étrange qu'on n'ait pas fait de distinction pour les indemnités entre les officiers qui sont réellement au feu et dont l'usure de vêtements est forte et ceux de la zone de l'arrière, — gares, étapes, etc., — dont les dépenses ne sont pas plus fortes que celles de leurs camarades de l'intérieur et qui pourtant touchent les indemnités des officiers au combat. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

M. Raoul Péret, rapporteur général, dit que le ministre de la guerre révise en ce moment les tarifs de frais de séjour.

M. Desplas demande où en est la préparation du projet de loi sur les dommages de guerre qui intéresse les départements envahis. Il se plaint des retards apportés par le gouvernement au soulagement de ces populations qui ont tant souffert. Il y a des engagements qu'il faut tenir envers des populations qui ont souffert pour la patrie dans leurs personnes et dans leurs biens. (Applaudissements unanimes.)

M. Ribot : Le président du conseil m'a chargé de dire qu'il se mettait à la disposition de la commission pour se mettre d'accord sur les résolutions à prendre, et le garde des sceaux sera chargé de soutenir la discussion. (Applaudissements.)

M. Durafour vient signaler au ministre de la guerre que, malgré ses instructions, il y a des corps de troupe où tous les soldats n'ont pas reçu le rappel du supplément de solde de 0 fr. 20 par jour voté par le Parlement. Il regrette qu'on ait diminué de 2 centimes par jour l'allocation de vivres, malgré les promesses faites, et cela au moment où le prix des vivres augmente toujours.

M. Durafour s'élève contre le traitement indigne infligé aux malades et blessés qui ne touchent pas l'augmentation de solde. Il y a, dit-il, une mauvaise volonté systématique à ne pas respecter les décisions du Parlement, qui est cependant souverain. (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

L'orateur signale qu'on a forcé des gardes-voies à restituer le prêt de 0 fr. 25 qu'ils avaient touché, sous prétexte qu'ils avaient touché 2 fr. 50 pour se nourrir. On a supprimé le prêt des permissionnaires pendant le temps de la permission.

M. Raffin-Dugens : Qu'on en fasse autant aux états-majors !

M. Durafour, très applaudi, termine en disant que l'armée avait été touchée de la pensée du Parlement et qu'il fallait que sa volonté soit obéie.

Le commissaire du gouvernement répond que des ordres ont été formellement donnés pour que les retards de paiement de solde dans les formations sanitaires et de rappels de solde dans les corps de troupes disparaissent au plus tôt.

Le commissaire du gouvernement ajoute que, pour les G. V. C., l'indemnité de vie de 2 fr. 50 est exclusive de tout paiement de solde. N'ont droit à cette indemnité que ceux qui ne touchent pas de solde.

M. Jobert prétend qu'il y a du gaspillage dans les crédits, et, à propos des marchés, il prétend qu'il y a partout des scandales et des vols.

M. Raoul Péret : La commission a examiné scrupuleusement tous les crédits, et elle ne peut laisser prononcer de telles paroles.

M. Paul Deschanel, président : Il s'agit ici des crédits et non des marchés, pour lesquels, je l'espère, une commission spéciale sera nommée. (Applaudissements.)

M. Klotz, président de la commission du budget : Comme conclusion du débat sur les marchés, la commission du budget proposera la nomination d'une commission chargée d'étudier les marchés de la guerre. (Très bien !)

M. Jobert énumère pendant une demi-heure une foule d'abus imputables, selon lui, au commandement et aux services de la guerre. On ne l'écoute guère, pas même sur les bancs socialistes.

LE MINISTRE DES FINANCES

M. Ribot : Le gouvernement demande à la Chambre de voter des crédits importants pour la défense nationale. Ces crédits sont indispensables. La Chambre les votera dans un sentiment unanime. Ces crédits sont plus considérables que ceux du dernier trimestre. Nos dépenses vont croissant comme celles de tous les pays qui participent à cette terrible guerre.

Dans son rapport si documenté, si plein de mesure, M. le Rapporteur général fait observer avec raison qu'au début des hostilités les préoccupations d'ordre financier ont paru secondaire. On ne pensait pas que la guerre durerait dix-sept mois. Personne ne peut prévoir quand elle sera terminée. Il faut tenir. (Vifs applaudissements.) Ce sont ceux qui auront le plus de ténacité et de persévérance qui seront les vainqueurs. (Nouveaux applaudissements.) Nous avons dépensé, nous dépensons largement, trop largement peut-être. Il est difficile de serrer les voiles quand le bateau est en pleine mer.

Les fabrications nationales ont pris un développement imprévu, inouï. Nous dépensons à coups de millions, parce que nous combattons à coups d'obus. Nous dépensions 1 milliard 100 millions par mois au début de la guerre. Nous dépenserons 2 milliards 500 millions par mois dans le premier trimestre de 1916. Dans cette somme figurent des avances importantes que nous faisons à nos alliés, à la Russie, à la vaillante Belgique. (Applaudissements unanimes.), à l'héroïque Serbie (Nouveaux applaudissements), que nous ne voulons pas abandonner (Très bien), que nous voulons relever et agrandir parce qu'elle le mérite par son courage et par son héroïsme. (Applaudissements répétés.)

Voilà nos dépenses, voilà le bilan. Comment y faisons-nous face ? Par l'emprunt. Il n'est pas un seul pays en guerre qui puisse faire face à ses dépenses sans l'emprunt. L'Angleterre, elle, a augmenté ses impôts. Elle donne là un grand exemple de courage. Ce n'est pas la première fois.

Voix à gauche : Elle a doublé l'impôt sur le revenu.

Le ministre des finances : Oui, mais, nous, nous ne l'avons pas. Rien n'est plus difficile, rien n'est plus délicat que d'organiser un impôt nouveau en pleine guerre. L'Angleterre a pu doubler les siens, et cependant le déficit prévu pour l'année qui s'ouvre est de 36 milliards. Nous ne pouvons nous comparer à elle. L'Angleterre n'est pas, comme nous, occupée. Elle travaille. Un de ses ministres déclarait récemment que son revenu était en ce moment plus grand que pendant la paix. L'Angleterre pale ses impôts. En France, le pays fait un grand effort : il y a une amélioration notable dans le rendement des impôts. Le patriotisme financier de la France est à la hauteur de son patriotisme militaire. (Vifs applaudissements.) Mais une partie de nos provinces est encore occupée, une partie riche, industrielle...

M. Jacques Stern : Elle représente 25 % de nos ressources.

Le ministre des finances : Nous subissons une perte économique plus profonde que l'Angleterre. Le gouvernement n'a pas voulu jusqu'à présent apporter des propositions d'impôt. Il a soutenu la guerre avec l'aide du pays, il a voulu le ménager. (Très bien !) Mais nous entendons marcher d'accord avec la commission du budget et avec la grande majorité, avec l'unanimité de cette Ch

que nous supportons sans peine ce fardeau. La guerre a coûté 47 milliards à nos adversaires. Le fardeau pour l'Europe atteint 144 milliards à l'heure actuelle. Les neutres devraient comprendre qu'ils doivent se ranger autour de ceux qui font de tels sacrifices pour défendre la liberté du monde (Très bien !)

M. Raoul Péret, rapporteur général, répondant aux observations de divers rapporteurs, dit que la commission a comprimé les dépenses et se défend de tout gaspillage.

M. Gracien Candace demande, au moment où l'on fait appel aux facultés contributives de nos vieilles colonies, que l'on facilite le transport des produits de ces colonies dans la Métropole. Il réclame la réquisition du rhum dans les colonies, où il coûte 55 fr. l'hectolitre, alors qu'il coûte au Havre 130 fr.

M. François Fournier présente les doléances des viticulteurs du Midi, dont certains n'ont pas encore touché le prix de réquisitions opérées en 1914.

La Crise des Transports

M. Fernand Rabier se préoccupe de la crise des transports qui cause, en grande partie, la cherté de la vie. La commission des travaux publics poursuit depuis longtemps l'étude de cette question. La crise peut empirer après la guerre par suite de la détérioration du matériel roulant. Il faut y remédier dès maintenant.

M. Rabier cite, à ce propos, que la ville d'Orléans ne peut obtenir avant février livraison de charbon qu'elle a acheté pour la population. Il est indispensable que cette situation s'améliore.

M. Sembat, ministre des travaux publics. Cette crise des transports domine tout.

Au mois d'août, nous avions résolu les questions d'outillage et d'évacuation des marchandises des ports. On désencombra les ports en diminuant le système des priorités pour l'intendance. On remit l'outillage en action, et les chemins de fer de l'Etat installèrent 35 grues dans les ports. Jamais, en temps de paix, nos ports ne fourniront un effort pareil. On créa des ports improvisés, notamment dans l'estuaire de la Gironde, à Blaye, à Bassens. Aujourd'hui, des ports tels que celui de Dieppe sont à moitié vides, parce qu'on n'envoie plus dans nos ports à cause de la pénurie des wagons. Dès le mois de juin, nous nous sommes préoccupés d'acquérir des wagons. Mais les statistiques montrent qu'à l'heure actuelle, nous avons perdu 54,000 wagons et que le trafic est maintenant supérieur à celui du temps de paix. Le colonel Glassouin, le véritable ministre des chemins de fer (applaudissements), nous en a rendu un certain nombre.

Mais sur les wagons qui nous restent, sur 10,000 wagons, la guerre en prend 6,500. Il n'en reste que 3,500 pour le commerce. Ce n'est pas par inertie ou torpeur que le ministère de la guerre agit ainsi. Il y a les immobilisations au front et celles de l'intérieur.

On a parlé de Cognac et d'autres localités. Mais il y a moins de wagons embusqués qu'on le croit; parmi eux, il y a les inutilisables.

M. Sembat ajoute que sans le rachat et les travaux exécutés sur le réseau de l'Etat, notre armée n'aurait pu se livrer à certaines manœuvres qui amenèrent la bataille de la Marne (Applaudissements.)

Il est vrai que nous avons eu le secours des wagons et des locomotives belges. Nous réservons celles-ci pour rétablir le service dans la Belgique reconquise. (Applaudissements.) Nous ne manquons d'ailleurs pas de locomotives et maintenant que la guerre a assuré ses fabrications de munitions, nous lui demanderons de nous rendre les ateliers où nous réparerons wagons et locomotives. (Applaudissements.)

Cette crise existe en Italie et en Allemagne. La solution de la crise ne peut consister seulement en des commandes de wagons. Il faut que le roulement s'effectue en un temps minimum, cinq jours par exemple. On prend des sanctions contre les trop longues immobilisations.

Mais il faut décharger, et le ministre de la guerre fournit la main-d'œuvre. Pour les canaux, il y avait un « cimetière » de 2,000 péniches. On s'est efforcé à faire revenir du front les patrons mariniers nécessaires à la manœuvre. Malgré le manque de remorqueurs, jamais le trafic fluvial n'a été plus grand entre le Havre et Paris. Nous nous efforçons de développer la navigation sur tous les cours d'eau; nous avons réquisitionné et même militarisé les mariniers français ou belges et, dans cinq ou six semaines, la crise des transports sera enrayée. Comme sous la Révolution, il nous faut de l'audace, mais aussi du sang-froid et du calme. (Vifs applaudissements.)

M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat de l'intendance, répondant à M. Fournier, dit qu'on donne aux propriétaires un acompte du dixième du prix payé au degré; vu la récolte déficitaire, on a décidé de ne réquisitionner qu'un quart chez les viticulteurs récoltant moins de dix hectolitres. Le vin restera jusqu'à la livraison chez le propriétaire, soumis à ses soins, moyennant un intérêt de 5 % à son profit.

M. Doumergue, ministre des colonies, assure à M. Candace que des mesures urgentes sont prises pour ramener facilement en France le sucre et les divers produits de nos colonies.

M. Lefas s'inquiète du transport des pommes et de l'utilisation des wagons-citernes pour le cidre.

Le commissaire du gouvernement répond qu'on va multiplier les trains ramasseurs de pommes et qu'on essaiera de réquisitionner des wagons-citernes.

Le ministre des finances s'oppose énergiquement à la suppression de l'impôt des portes et fenêtres proposé par M. Jean Durand. L'impôt sur le revenu annoncé est un impôt de superposition, et le ministre ne veut accepter en ce moment la suppression d'aucune ressource.

M. Klotz dit que les suggestions de ce genre ne peuvent compromettre le succès de l'impôt sur le revenu. Il demande la disjonction de l'amendement Jean Durand.

M. Paul Beauregard s'oppose à l'application de l'impôt sur le revenu en une année de guerre, et c'est pourquoi ses amis ne voteront pas le dernier paragraphe de l'article 5 : « de manière que le recouvrement de l'impôt (sur le revenu) soit assuré avant le 31 décembre 1916. »

Ce dernier paragraphe est cependant voté par 367 voix contre 154.

Après une déclaration de **M. Klotz** et de **M. Ribot**, que l'on ne peut supprimer la cote personnelle et mobilière et les portes et fenêtres sans ressources assurées pour les remplacer, **M. Jean Durand** consent à la disjonction de son amendement.

M. Boissery, député de la Guadeloupe, prononce un discours — pendant une heure — en faveur de l'autonomie financière des colonies en matière de douanes.

M. Doumergue, ministre des colonies, propose la disjonction de cet amendement, car on ne peut abroger une loi par voie d'amendement.

L'amendement est retiré.

M. Accambray, avant le vote sur l'ensemble, déclare refuser sa confiance.

Vote des Crédits

Le projet de crédits provisoires applicables au premier trimestre de 1916 et s'élevant au total de 7 milliards 513,979,464 francs est finalement voté par 504 voix contre 1. (Applaudissements.)

Séance levée à 9 h. 15.

Prochaine séance demain, à deux heures.

AU SÉNAT

M. Dubost ouvre la séance à quatre heures vingt.

LE MORATORIUM DES LOYERS

M. de Selves demande à interpeller le gouvernement sur le moratorium des loyers.

Le président : Quel jour le gouvernement propose-t-il pour la discussion de cette interpellation ?

M. Viviani, garde des sceaux : Le gouvernement est aux ordres du Sénat.

Voix diverses : Tout de suite !

M. Aimond demande le renvoi à mardi prochain, de manière que tous les membres du Sénat aient été avertis du débat à l'avance, grâce à son inscription à l'ordre du jour.

M. Touron appuie cette demande.

M. Dominique Delahaye propose mercredi.

M. de Selves : Je demande au gouvernement l'assurance qu'aucun nouveau décret de moratorium n'interviendra avant la discussion de l'interpellation.

M. Viviani, garde des sceaux : Je ne mettrai pas le Sénat en présence du fait accompli. Le décret ne sera pris qu'après que le débat aura lieu devant vous, dans toute son ampleur. (Très bien ! très bien !)

Le Sénat fixe la discussion de l'interpellation au mercredi 22 décembre.

LE REGISTRE HYPOTHÉCAIRE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi relative à la suppression du registre des inscriptions en matière hypothécaire.

M. Chastenet a la parole dans la discussion générale. Depuis quelques années, dit-il, on semble n'avoir plus le respect d'autrefois pour le Code civil; on le modifie avec une singulière facilité.

Sans doute, M. Th. Girard, l'honorable rapporteur de la proposition de loi actuellement soumise au Sénat n'est pas de ceux qui traitent familièrement le vieux Code Napoléon. Mais il n'en accepte pas moins de modifier plusieurs articles de ce Code, à propos desquels toute une jurisprudence s'est établie.

De quoi s'agit-il ? De décider que, désormais, le registre des inscriptions hypothécaires sera relié après coup, au lieu de l'être avant d'être rempli.

Cette réforme n'est pas sans offrir des inconvénients. Mieux vaudrait, suivant moi, substituer un nouveau régime au régime actuel des inscriptions hypothécaires, qui sont faites d'après le nom des propriétaires, et non pas d'après la consistance des propriétés.

On a, en effet, méconnu le double principe de la publicité faite dans l'intérêt des tiers, et du rattachement des inscriptions hypothécaires aux biens qu'elles concernent. Le droit de propriété devrait être rattaché à son objet permanent, plutôt qu'à son sujet contingent.

L'orateur expose successivement le système de la loi de l'an III, celui de la loi de l'an VII, et celui du code civil en ce qui concerne les inscriptions. Il dit que le Code civil, au fond, prescrit le livre foncier et non pas le livre personnel. Malheureusement, l'administration des finances, dans un intérêt fiscal, est revenue au livre personnel. Il faudrait obtenir d'elle qu'elle se conformât à l'esprit du Code civil.

La réfection du cadastre est un leurre; elle coûterait 800 millions et ne serait jamais achevée. Mais la réforme hypothécaire, l'institution des livres fonciers peut se faire sans réfection du cadastre.

M. Th. Girard, rapporteur : Je suis d'un avis absolument contraire.

M. Chastenet : Le cadastre ne constitue qu'une sorte de pièce d'identité pour les propriétés. Rien n'est plus facile que de le remplacer par un véritable plan qui ne serait autre qu'un livre foncier. C'est la réforme déjà réalisée en Alsace-Lorraine.

En résumé, je demande à l'administration des finances de réaliser la véritable réforme hypothécaire : celle consistant à rattacher les inscriptions aux immeubles, au lieu de les rattacher aux personnes.

M. Deligne, commissaire du gouvernement : Pour cela, il nous faut un texte de loi.

M. Chastenet : Non, le Code civil suffit; mais si vous voulez un texte, prenez mon contre-projet. Si le Sénat veut bien renvoyer le projet qui lui est soumis à la commission, comme je le prie de le faire, il montrera qu'il entend réaliser des réformes utiles et sérieuses, et non pas se borner à des gestes vains et stériles. (Vifs applaudissements.)

M. Th. Girard, rapporteur, ancien garde des sceaux, dit qu'il se bornera à exposer le but et l'intérêt de la proposition de loi. Le contre-projet de M. Chastenet, dit-il, n'a rien de commun avec cette proposition, qui se borne à simplifier des formations hypothécaires. Cela viendra mieux à sa place lors de la discussion de la réforme du régime hypothécaire.

M. Monis : Les conservateurs des hypothèques peuvent ainsi attendre jusque-là. Votre projet n'est fait que pour eux.

Le rapporteur : Nous donnons déjà une certaine satisfaction à M. Chastenet en assurant l'identité des parties et l'identité des immeubles. L'établissement des livres fonciers est lié à la réfection du cadastre.

La commission continue l'éminent jurisconsulte, est désireuse de ne plus toucher qu'avec une extrême prudence aux règles du Code civil. Cependant, on ne peut écarter toute réforme quelle qu'elle soit.

La proposition en discussion est très simple. Elle décide que les bordereaux d'inscription seront copiés sur ce registre de dépôt, les dits bordereaux étant ensuite rassemblés et relevés. (Très bien !)

La commission demande la disjonction du contre-projet de M. Chastenet et le passage à la discussion des articles de la proposition.

M. Chastenet : Je retire mon contre-projet, mais je ne retire pas mon opposition au texte de la commission.

Le Sénat repousse le passage à la discussion des articles, en accord avec M. Chastenet.

LES POISONS

Après cela, le Sénat ajourne la première délibération sur la proposition de loi relative à la détention et l'usage de l'opium et de ses extraits, ainsi que de la cocaïne.

CIMETIÈRES MILITAIRES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la création de cimetières destinés à l'inhumation des soldats des armées françaises et alliées.

SEPULTURES NATIONALES POUR LES SOLDATS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

Le président : Depuis la dernière séance, la commission s'est mise d'accord avec le gouvernement et M. Jeanneney, auteur d'un contre-projet, et elle vous propose une nouvelle rédaction des articles 1 et 4. Le nouveau texte donne satisfaction légitime aux demandes qui se sont manifestées; nous rendons les devoirs dus aux soldats tombés sur le champ d'honneur, qu'ils appartiennent aux armées alliées ou aux nôtres. (Très bien !)

M. Matter, commissaire du gouvernement : Le nouveau texte confirme le contrôle des conseils chargés de l'hygiène des communes et, d'autre part, la perpétuité des tombes que personne ne pouvait songer à bouleverser. Nous établirons ainsi des lieux de pèlerinage pour les générations futures qui y porteront l'hommage de leur reconnaissance à l'égard de l'alliance la plus saine et la plus noble qui ait existé. (Très bien !)

L'ensemble de la loi est alors adopté au milieu de vifs applaudissements.

Prochaine séance mercredi à trois heures.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Dans les Balkans

PAR LES CORDONS DE LA BOURSE

Paris, 16 décembre. — Le gouvernement grec avait demandé l'ouverture d'un crédit de plusieurs millions aux alliés; mais comme diverses questions restent en suspens entre la Grèce et les alliés, l'ouverture de ce crédit est ajournée.

CONSTANTIN SOUFFRANT

Athènes, 16 décembre. — Le roi de Grèce, indisposé, a dû garder le lit.

Le roi est atteint d'influenza avec symptômes de fièvre légère. Il a été examiné par deux médecins de la cour, qui lui ont conseillé de garder la chambre et de s'abstenir de prendre part aux affaires de l'Etat, le repos complet étant indispensable.

LES COALISES N'ENTRERONT PAS EN GRECE, A MOINS QUE...

Athènes, 16 décembre. — Des journaux annoncent qu'aucune troupe bulgare n'entrera en territoire grec. Les Austro-Allemands, de leur côté, ne pénétreront pas avant qu'une démarche diplomatique ait été faite auprès de la Grèce.

Athènes, 16 décembre. — La presse est unanime à déclarer que les Bulgares ne doivent pas pénétrer sur le territoire grec, et elle conseille aux puissances centrales de faire montre de sagesse et de ne pas créer de difficultés en soulevant la question de l'admission des Bulgares en Grèce, qu'il est impossible d'accorder.

L'intérêt public est partagé entre les prochaines élections et les événements pouvant surgir à la frontière. Il y a probabilité qu'une entente tacite s'est établie entre les belligérants pour s'abstenir d'hostilités jusqu'après samedi prochain, afin de permettre aux Grecs de la zone d'opérations de remplir leur devoir national.

LE ROI PIERRE HOTE DE L'ITALIE

Rome, 16 décembre. — Le gouvernement d'Italie a offert l'hospitalité au roi Pierre de Serbie et mis à sa disposition le palais royal de Caserte. Le roi Pierre a accepté.

Les Italiens en Albanie

Rome, 16 décembre. — **Une Note officieuse annonce le débarquement d'un corps expéditionnaire italien en Albanie. Les Autrichiens ont essayé d'entraver le débarquement, mais n'y sont pas parvenus.**

Rome, 16 décembre. — Un secret rigoureux avait été observé jusqu'à hier soir au sujet de l'expédition italienne en Albanie, et le Communiqué publié par les journaux sur l'heureux résultat du débarquement a été certainement une demi-surprise.

Au point de vue maritime, le débarquement constitue réellement une très belle action, si l'on considère que les sous-marins austro-allemands ont dans la côte dalmate, tout près des ports où eut lieu le débarquement, des refuges très sûrs d'où ils pouvaient guetter leur proie. De plus, l'Adriatique, entre la côte italienne et la côte albanaise, est peu large, et un coup de main contre les transports italiens aurait été facile à des marins hardis.

La marine italienne, qui a réussi, par sa vigilance incessante, à éloigner le péril, mérite donc, comme le font remarquer quelques journaux, les plus grands éloges.

Il faudra probablement attendre plusieurs jours avant de savoir sur quelle conception repose l'expédition actuelle. On se demande encore s'il s'agit d'une expédition militaire indépendante ou simplement d'un premier secours porté à l'armée serbe, dont la réorganisation aurait lieu, dès lors, rapidement.

Des éclaircissements, qui ne manqueront pas d'être donnés prochainement à cet égard, sont donc attendus avec une vive curiosité et de grandes espérances.

DES BULGARES EN ALBANIE

Rome, 16 décembre. — Les Bulgares, probablement des comitadjis, sont à environ 15 milles de Durazzo (Albanie).

Le Maréchal French remplacé

Sir Douglas Haig lui succède

Londres, 15 décembre (officiel). — **Le général sir Douglas Haig est nommé au commandement de l'armée britannique en France et dans les Flandres, en remplacement du maréchal sir John French.**

Londres, 15 décembre. — La Note relative à ce changement est ainsi conçue :

« *Depuis le début de la guerre, pendant une période de plus de seize mois de dure et incessante tension, le maréchal French a commandé avec la plus grande habileté nos armées de France et des Flandres. C'est sur sa demande qu'il abandonne aujourd'hui son commandement.*

» *Avec une entière appréciation et une complète gratitude pour les brillants services qui ont été rendus au pays par sir John French sur le front, le gouvernement de Sa Majesté l'a prié, avec l'approbation du roi, d'accepter les fonctions de feld-maréchal commandant en chef les troupes stationnées dans le Royaume-Uni.*

» *Le maréchal French a accepté cette nomination. Il a plu à Sa Majesté de conférer à sir John French la dignité de vicomte du Royaume-Uni.* »

Le maréchal French était fort connu, et aussi populaire en France qu'en Angleterre.

Il a soixante-trois ans. Il entra dans l'armée en 1866. Il débuta dans la marine, où il servit quatre ans comme midshipman. Il acquit une grande réputation par la manière brillante dont il opéra au Transvaal, sous les ordres de lord Roberts, en délivrant Kimberley, assiégé par les Boërs. Il fut cité à l'ordre du jour huit fois à la suite de batailles qui eurent lieu à l'est de Prétoria, les 10 et 12 juin 1900. Il fut nommé général en 1907, chef d'état-major général en 1911 et maréchal en 1913.

Son successeur, sir Douglas Haig, est un des officiers les plus en vue de la grande guerre sur le front occidental. Il a cinquante-quatre ans et débuta dans l'armée en 1885. Au début de la campagne du Soudan, en 1898, il partit pour l'Egypte, où il prit part aux batailles d'Atbara et de Khartoum. Il reçut le brevet de major. En 1899, il fut nommé délégué aide-adjudant du général de cavalerie au Natal, et fut le chef d'état-major de sir John French dans les opérations autour de Colesburg. En 1900, il fut nommé aide-adjudant de cavalerie et commanda les divisions de cavalerie dans le Sud-Africain jusqu'en 1902, fonction dans laquelle il fut cité à l'ordre du jour, fut promu colonel et fut nommé aide de camp du roi.

Vers cette époque, il fut désigné comme colonel du fameux régiment « les Enfants de la Mort ou de la Gloire » — le 17e lanciers — qui a toujours fait honneur à l'appellation qu'il garde encore.

A la fin de la guerre sud-africaine, il partit pour les Indes comme inspecteur général de cavalerie et fut promu major-général en 1904.

Au début de la présente guerre, le maréchal French confia à son ancien chef d'état-major le commandement de la première armée anglaise qui n'a cessé d'être sur le front, d'abord pendant la retraite de la Marne, ensuite dans la région du nord de la France.

La part importante qu'elle a prise dans la campagne, particulièrement sur l'Aisne et à Neuve-Chapelle, fut reconnue par French dans ses rapports.

Sir Douglas Haig a la réputation d'être l'homme le plus « veinard » de l'armée anglaise. On prête au nouveau commandant en chef l'intention de mener activement les opérations dans le nord de la France et en Belgique.

Succès anglais en Arabie

Le Caire, 15 décembre (officiel). — Les troupes commandées par le colonel Gordon, opérant le 13 décembre, à 24 milles à l'ouest de Matruh, ont rencontré une troupe arabe ennemie évaluée à 1,200 fusils avec des mitrailleuses et des canons, sous les ordres de Gaafar-Pacha. Cette troupe les a attaquées avec vigueur, mais elle a été repoussée en subissant de grosses pertes.

Comme le jour baissait, les troupes anglaises se sont repliées sur le camp qu'elles ont rejoint à la nuit tombée.

Les troupes du colonel Gordon sont revenues à Matruh le 14 décembre, mais elles n'ont pu constater les pertes de l'ennemi, qui sont considérables. Du côté des troupes du colonel Gordon, il y a eu 4 Anglais et 4 Indiens tués, 5 officiers anglais et 18 soldats anglais, et 15 indiens blessés. Les morts et les blessés ont été ramenés au camp. Parmi les prisonniers blessés se trouve le cheikh Bassan-Gabril.

On dit que les pertes de l'ennemi, le 11, ont été de 80 tués et qu'il y a de nombreux blessés.

Un Aviateur anglais brûlé vif

Farnborough, 15 décembre. — A la première heure, ce matin, le capitaine Smith, de l'infanterie légère, attaché au corps d'aviation, exécutait un vol, lorsque l'aéro s'enflamma. L'aviateur tenta vainement d'atterrir. L'appareil en feu vint s'écraser sur le sol, et il fut impossible de s'en approcher. Le capitaine Smith périt brûlé vif.

Un Aviateur se tue en faisant des Essais

Etampes, 16 décembre. — L'aviateur Plateau, du centre d'aviation de Villesauvage, devait exécuter sur biplan les épreuves du brevet de pilote. Il avait accompli une partie du trajet Etampes-Orléans-Buc lorsque, vers onze heures du matin, comme il volait sur Etrechy, à environ 600 mètres, son appareil glissa sur l'aile gauche et vint s'abattre à une vitesse vertigineuse au-dessus du bois de la Garenne, où il fut réduit en miettes. L'aviateur fut retrouvé inanimé, le bras et la jambe gauches brisés. Il succomba peu après.

Un Zeppelin découvert fait demi-tour

Paris, 16 décembre. — Dans la soirée de lundi, vers huit heures, le gouvernement militaire de Paris fut averti qu'un aéronef allemand venait de franchir nos lignes à Jonchery. Des ordres furent transmis aussitôt à nos stations d'aviation. Moins de cinq minutes plus tard, une imposante flottille d'avions avait pris l'air et était prête à donner la chasse au zeppelin. Mais celui-ci ne les avait pas attendus. Il avait à peine parcouru 20 kilomètres au-dessus de nos lignes, qu'il se trouvait pris dans le feu de nos projecteurs, tandis que de tous côtés notre artillerie lui lançait sa mitraille. Il comprit qu'il valait mieux faire demi-tour, ce qu'il fit.

L'Encaisse or de la Banque de France

Paris, 16 décembre. — Alors que la Banque de l'empire allemand atteint péniblement 3 milliards d'or en réserve instable, la Banque de France s'affirme la première du monde. Elle vient de réaliser une encaisse or de plus de 5 milliards, réserve qui n'avait jamais été atteinte à aucun moment, en aucun pays.

Rien que pendant la semaine qui s'est terminée hier, la Banque de France a encaissé 60 millions d'or, versés volontairement; à lui seul, le département de la Seine a, en tout, versé 302 millions d'or, et le total des rentrées d'or depuis le 1er juillet, date du premier appel, est de 1,264 millions.

Le Mark baisse partout

New-York, 16 décembre. — Le cours du mark est descendu à 77 1/4 cents, soit une baisse de 19 %. C'est le plus bas qui ait été coté sur la place depuis l'ouverture des hostilités.

Amsterdam, 16 décembre. — Sur le marché d'Amsterdam, un des plus importants à l'heure actuelle, la baisse du mark est d'environ 25 %.

BORDEAUX

Il y a un an

17 DECEMBRE 1914

La journée du 17 décembre a été marquée par une progression de notre part en Belgique, où toutes les contre-attaques de l'ennemi ont échoué. Nous avons gagné un peu de terrain le long des dunes au nord-est de Nieuport et les troupes britanniques ont légèrement avancé dans la région d'Armentières. Dans la région d'Arras, une offensive vigoureuse nous a rendus maîtres de plusieurs tranchées devant Auchy-lès-La Bassée, Loos, Saint-Laurent et Blangy. Sur ce dernier point, nous enlevons, sur un front de plus d'un kilomètre, toutes les tranchées de première ligne de l'ennemi.

En présence de l'attitude du khédive d'Egypte Abbas-Hilmi-Pacha, qui s'est allié aux ennemis de l'Angleterre, le gouvernement britannique le dépose du khédivat et donne cette dignité, avec le titre de sultan d'Egypte, au prince Hussein-Kemal-Pacha, le plus âgé des princes vivants de la famille de Mehemet-Ali.

Morts pour la Patrie

Le « Journal officiel » a récemment publié la citation à l'ordre de l'armée de M. le capitaine Mousset, mort pour la patrie. Cette citation est ainsi conçue :

« Mousset, capitaine au 37e régiment d'infanterie coloniale : Tombé glorieusement le 6 octobre 1915 en entraînant sa compagnie à l'assaut de la tranchée allemande. »

Natif de Guîtres, M. Mousset, après avoir fait ses études à Bordeaux, où réside sa famille, était entré comme employé dans la maison Eyquem et Cie. Soldat et patriote dans l'âme, il prêtait en même temps son généreux et compétent concours, comme instructeur, à la Société de gymnastique et de tir La Bastidienne. Sa mort glorieuse a douloureusement ému ses nombreux amis.

FAITS DIVERS

Trouvé Mort sur la Voie publique

Jeudi matin, vers sept heures, des passants qui traversaient la rue Castano aperçurent le corps inanimé d'un homme.

M. Robert, commissaire de police du sixième arrondissement, avisé aussitôt, se rendit sur les lieux et put constater que l'homme avait dû succomber à la suite d'une congestion cérébrale. Dans les poches du défunt, des papiers permirent d'établir son identité. C'est un nommé François Duperton, âgé de cinquante-deux ans, domicilié rue Raymond-Lartigue, 24, depuis de longues années employé d'octroi à Bordeaux. Le corps a été transporté à son domicile.

Un Bain funeste

M. Antoine Fourcade, âgé de quarante-sept ans, bourrelier, demeurant rue Achard, qui, ainsi que nous le disions précédemment, était tombé lundi soir accidentellement dans la Garonne, d'où il fut retiré par deux douaniers de service du poste de La Bastide, avait été transporté à l'hôpital Saint-André. Il y est décédé à la suite de ce bain, car une broncho-pneumonie s'était déclarée.

PETITE CHRONIQUE

On a volé une caisse de douze bouteilles de cognac, mercredi, sur le quai des Chartrons, au préjudice de la maison de transit Huni.

On a arrêté : Fernand C..., dix-huit ans, arrimeur, pour vol d'un revolver et port d'arme prohibée.

— Lucien L..., trente-huit ans, manœuvre, pour vol d'une caisse de cent boîtes de sardines, qu'il avait dérobée, mercredi soir, quai de la Douane, au préjudice de la maison A. Otero, rue Esprit-des-Lois.

— Raoul S..., dix-sept ans, étudiant en médecine, sujet argentin, pour falsification d'un passeport et son annexe.

Accidents. — Mercredi soir, vers dix heures, place des Capucins, en face le numéro 54, à la suite d'un faux pas, M. Joseph Roche, trente-huit ans, canonnier au 58e régiment d'artillerie, a fait une chute sur le trottoir et s'est fracturé le tibia de la jambe gauche. L'autorité compétente, avisée aussitôt, a fait transporter le blessé à l'hôpital militaire de Saint-Bruno.

— Jeudi matin, M. Albert Dubois, âgé de soixante-cinq ans, manœuvre, employé à l'huilerie Maurel et Prom, était occupé à arracher des tourteaux d'un couffin lorsque, à la suite d'un violent effort, il se fractura deux côtes. Transporté à l'hôpital Saint-André, le blessé y fut admis, salle 17.

— Jeudi après-midi, dans le magasin C du deuxième bassin des Docks, M. Manuel Clau, vingt-trois ans, manœuvre, travaillant pour le compte de la Société commerciale d'affrètements, est tombé sur un plat-bord avec un sac sur le dos, et dans sa chute fut contusionné.

Thés, cafés extra. Pernau, 7, r. M.-Montaigne

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

LE ROI D'ARABIE

Au début de l'audience correctionnelle du jeudi 16 décembre, le tribunal, continuant les débats de l'affaire Parisot et Ce, M. le président Fourcaud donne la parole à M. Dubernet de Boscq, substitut du procureur de la République, qui prononce un réquisitoire très complet et très juridique.

L'honorable organe du ministère public expose les faits et la genèse de l'affaire, qui n'est pas tout à fait conforme aux premières déclarations des inculpés. Il conclut en demandant une condamnation sévère pour Parisot, le « deux ex machina » de cette affaire, mais il ne s'oppose pas au sursis pour Demoulins et Le Rebours, pas plus qu'à l'indulgence du tribunal pour « le roi Férid Ier » (Dubreuil), en raison de son grand âge.

Me Dutour, défenseur de l'interprète anglais Remiot Le Rebours, prend ensuite la parole. Il montre son client, fils d'un officier de marine, dont la vie ne fut pas toujours facile et qui a pu obtenir, grâce à sa connaissance des langues vivantes, la situation qu'il occupe dans l'armée écossaise. Le Rebours a toujours eu confiance dans la loyauté de Parisot. Son rôle s'est borné à légaliser une signature. Me Dutour demande l'acquittement de son client.

Le défenseur de Demoulins est Me Majewski. Il signale en commençant sa plaidoirie que le secrétaire du chancelier du roi d'Arabie appartient à une vieille et très honorable famille bordelaise. Il a près de cinquante ans, et malgré les difficultés de son existence, il a su rester honnête jusqu'au jour où il a rencontré Parisot.

Le rôle de Demoulins, dit le distingué avocat, s'est borné à peu de chose, dans cette affaire que M. le Procureur de la République qualifiait de « piteuse et grotesque ». Il était le secrétaire du prince Zahir (Parisot) et il n'a fait qu'obéir aux ordres qu'il recevait. Il a été imprudent, et c'est tout.

Me Majewski demande au tribunal d'accorder à Demoulins la loi Bérenger à défaut d'un acquittement.

La parole est ensuite donnée à Me Cluzan défenseur de Parisot. Le jeune maître plaide avec beaucoup d'esprit pour celui qui fut le prince Zahir, premier ministre du roi d'Arabie. Il analyse la psychologie du personnage et conclut à un orgueil enfantin. Il se demande s'il n'est pas possible de croire à la bonne foi de ces gens qui, à force de parler des richesses de l'Arabie, ont fini par être persuadés qu'elles existaient, et qui, en fait d'escroquerie, n'ont en somme escroqué qu'eux-mêmes.

Me Cluzan dit que le cas des inculpés, et particulièrement celui de Parisot, est plutôt du ressort des médecins que des magistrats. Il espère que le tribunal sera de son avis.

C'est Me Rioms qui présente la défense de S. M. Ferid Ier, roi absolu de Syrie et d'Arabie indépendantes (Dubreuil). Cette affaire, dit-il, tient plutôt de la comédie que du drame. Ferid est absolument de bonne foi. Il est persuadé de ce qu'il avance. Du reste, il n'a eu aucun rôle actif dans les agissements de ses ministres. Il était un simple fantoche que ceux-ci faisaient mouvoir. Et puis, il est septuagénaire, et c'est une raison suffisante pour que le tribunal soit indulgent.

Les plaidoiries étant terminées, M. le président Fourcaud déclare que le jugement sera rendu jeudi prochain.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel CHAUVIN, du 58e d'artillerie

Dans sa séance de jeudi, le conseil de guerre a rendu son jugement dans les affaires suivantes :

COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

François Bourdet, aubergiste à Lay-Lamidou (Basses-Pyrénées), était mobilisé à l'arsenal de Tarbes, quand, dans la nuit du 29 octobre, ayant obtenu une permission, il rentra à l'improviste chez lui et surprit sa femme en conversation coupable avec son cousin, un nommé Baylacq, de la même localité.

Indigné, Bourdet bondit sur lui, un couteau à la main, mais l'autre le supplia de l'épargner au nom de ses enfants, jurant qu'il disparaîtrait du pays.

Sur la foi de cette promesse, réitérée le lendemain matin, le mari outragé s'éloigna et reprit le chemin de l'arsenal de Tarbes.

Quelques jours après, le 11 novembre, il revint chez lui, et la première personne qu'il trouva sur sa route fut son rival qui continuait paisiblement ses occupations journalières.

A ce moment, la fureur de Bourdet ne connut plus de bornes. Il prit son fusil et tira sur l'autre qui tomba baignant dans son sang. Heureusement pour Baylacq, sa blessure n'a pas mis ses jours en danger, et il pouvait répondre jeudi à l'appel de son nom, comme témoin, à l'audience du conseil de guerre.

Après quelques mots du lieutenant Grossard, Me Habasque ayant plaidé, le conseil **acquitte** à l'unanimité le soldat Bourdet.

Le conseil de guerre a ensuite prononcé les condamnations suivantes :

Le soldat Antoine Lajunie, du 144e régiment d'infanterie, prévenu de désertion à l'intérieur en temps de guerre : cinq ans de travaux publics.

— Le disciplinaire Victor Lemonnier, de la section de répression de l'île Madame, inculpé de destruction volontaire d'effets d'habillement est condamné à cinq ans de travaux publics.

Un autre disciplinaire de la même section, prévenu aussi de lacération d'effets : deux ans de travaux publics.

— Deux propriétaires de la Charente-Inférieure, les nommés Alexis Guillon, d'Espéremont, et Praince, de Saint-Maurice-de-Laurencenne, étaient prévenus de refus d'obtempérer à une réquisition militaire. Le conseil les a condamnés : Guillon, à un mois de prison, et Praince à quinze jours de la même peine.

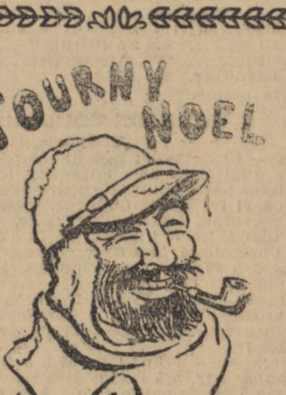

VA BIENTOT PARAITRE AVEC Illustrations de :

SEM,

C. LÉANDRE,

W. LAPARRA,

P.-H. LAFON.

A Travers les Hôpitaux Bordelais

PORTRAITS D'ARTISTES

de Robert CAUMONT

Le Numéro : 2 francs

On souscrit à nos Salles de Dépêches et chez les Libraires.

Pour le recevoir franco, adresser mandat-poste de 2 fr. 25 à M. le Directeur de la *Petite Gironde*, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

Nous n'expédions pas contre remboursement.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre

SIXIEME MATINEE CLASSIQUE

Le Médecin malgré lui de Molière

LE BAISER, de Théodore de Banville

Causerie de M. Celles

Toujours même affluence aux matinées classiques. Molière et Banville étaient au programme, et cet honneur aurait ravi d'aise celui qu'on a appelé le dernier des romantiques. Tout arrive.

La causerie sur Molière a été faite par M. Charles Celles. Après avoir caractérisé les médecins tels que le grand comique nous les présente, avec leur ignorance, leur pédantisme et leur respect de la formule, il a esquissé à larges traits une étude sur le médecin au théâtre de notre temps. Le praticien, qui est encore un personnage comique chez Labiche, devient grave, raisonneur et même raseur chez Alexandre Dumas fils. Dans la « Nouvelle Idole », de M. de Curel, c'est lui qui pose les problèmes angoissants de la science.

Enfermé dans les limites d'une étroite causerie, M. Celles n'a pu qu'indiquer les grandes lignes de son étude. Elle appellerait de plus longs développements. Mais la sûreté de la documentation et la précision de la forme ont justement valu à M. Celles des bravos répétés.

Ici une timide réflexion. Les personnes que les causeries n'intéressent pas — c'est leur droit — ne pourraient-elles se montrer tout à fait de leur avis en renonçant à entrer bruyamment pendant qu'on parle ? Elles éviteraient ainsi de déranger les personnes bienveillantes qui font au conférencier l'honneur de l'écouter.

« Le Médecin malgré lui » a soulevé de longs rires. Il a été joué dans le ton par Mlle Gony, à la diction si juste et si classique; par Mlles Villars et Dormeuil, MM. Laban, Willy Garrigue, Lastry, Francet, Desmadrid et Malet.

Mlle Dufau et M. Willy Garrigue ont roucoulé avec charme le « Baiser », de Banville.

P. B.

Samedi 18, « Carmen », avec Germaine Bailac, Germaine Lapelletrie, Lapelletrie et Redon. — Ce qui fait le triomphe de Mlle Bailac dans « Carmen », c'est non seulement sa voix d'un charme exquis, mais encore sa beauté et son jeu scénique incomparable. A l'Opéra-Comique, Mlle Bailac passe pour la plus remarquable Carmen du moment. C'est donc une bonne fortune pour les Bordelais de l'applaudir. Elle sera entourée de Mlle Lapelletrie, qui marche cette année de succès en succès; du fameux baryton Redon, qui sera un superbe Escamillo, etc., etc. La Flamenca sera dansée par Mme Kerf, de l'Opéra-Comique, venue spécialement de Paris. Chœurs importants, mise en scène somptueuse.

Dimanche en matinée, « Manon » avec la Zeppilli, Lapelletrie et Vieuille. — Le rôle de Manon est celui où il faut voir la Zeppilli. Elle le détaille avec un art délicieux, et le joue en des toilettes et avec des bijoux qui la parent d'une manière idéale. Les airs à succès de la partition — **et ils sont nombreux** — permettent à la grande cantatrice italienne, partenaire de Caruso, de mettre en valeur sa voix sans égale dans le registre élevé et les demi-teintes. Le reste de la distribution est connu; il a fait ses preuves à Bordeaux. On se souvient du triomphe récent de Lapelletrie dans le rôle de des Grieux, et de la basse Vieuille, tous deux de l'Opéra-Comique. Ce triomphe, ils le renouvelleront dimanche, où la salle sera comble. Grand ballet par Mlles Nercy, Neurtha et 20 dames.

Louer sans retard pour ces deux spectacles chez Molina, 2, cours de l'Intendance.

Théâtre-Français

Matinée de gala avec F. Caruso, Jane Forcade. — Dimanche 19 courant, matinée de gala offerte aux familles avec le gracieux concours de M. F. Caruso, premier baryton de l'Apollo de Paris; Mlle Jane Forcade, de l'Opéra de Genève dans la représentation intégrale de « les Noces de Jeannette », opéra-comique en un acte, de Victor Massé. F. Caruso interprétera le rôle de Jean, qui lui a valu son premier prix d'opéra-comique au Conservatoire de Marseille; Mlle Jane Forcade (Jeannette); les autres rôles par Mlles G. Breval et Lambrette. M. F. Caruso paraîtra à quatre heures et demie en intermède, dans des chansons modernes et anciennes.

Prix des places ordinaire. Location ouverte.

Théâtre des Bouffes

Tariol-Baugé, F. Caruso, Chambon dans « Gillette de Narbonne ». — Samedi 18 courant, à huit heures et demie; dimanche 19, en soirée également, deux représentations de gala avec le concours de la célèbre divette Tariol-Baugé, F. Caruso et Chambon, ténor léger de la Gaîté-Lyrique, dans « Gillette de Narbonne », d'Audran, qui aura une distribution incomparable avec : Mme Tariol-Baugé, F. Caruso, Chambon, dont on se rappelle le grand succès sur la scène du Théâtre-Français il y a quelques années; R. Gamy, Bédué, Lya Ceddès, G. Bréval.

Prix des places, de 3 fr. 50 à 0 fr. 75. Promenoir, 1 fr. 25.

« Carmen » en matinée de gala, avec Léon David, Mlle Mazarin, Montano, Yvonne Valogne. — Dimanche 19 décembre, à deux heures et demie, « Carmen », avec Léon David, qui vient de triompher dans le rôle de don José, à l'Opéra-Comique; Mlle Mazarin, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, chantera pour la première fois à Bordeaux le rôle de Carmen. Montano, Yvonne Valogne, de l'Opéra-Comique; D. Bédué, Albony, Laroche, Lya Ceddès, etc.

La Zingara sera dansée par Mlle Dina Lorenzi. Au quatrième acte, grand ballet, réglé par M. Belloni, dansé par vingt-quatre danseuses et deux premiers sujets.

Prix des places, de 4 fr. à 1 fr. 25. Il sera prudent de retenir ses places à l'avance pour ses trois galas donnés au bénéfice de l'hôpital auxiliaire no 124. Location ouverte tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir, au Théâtre-Français. Téléph. 17-55.

Apollo-Théâtre

Troupe monstre de music-hall. — Les 4 Tun Chin; Baldy. — Vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 (matinée et soirée), troupe extraordinaire (fauteuils, 3 fr. 50; promenoir, 1 fr. 25) : les 4 Tun Chin, acrobates et jeux chinois; les Sergy Hett, duos fantaisistes et danses; The Marconis, gymnastes aériens; Baldy, le roi des vieux beaux; Louise Loyal, jonglage grec; Nina Antonini, diseuse à voix; Dolly Delny, divette de l'Eldorado; les sœurs Alexandra, danses et sauts acrobatiques; Sylviane d'Avricourt, dans ses créations; Charlot à l'Apollo et Eclair actualité. Location ouverte.

Félix Huguenet dans « Miquette et sa Mère ». — Pour les fêtes de Noël, à partir du vendredi 24 décembre, le célèbre comédien Félix Huguenet, de la Comédie-Française, viendra interpréter « Miquette et sa Mère », la pièce de MM. de Flers et de Caillavet.

« Chic à l'Or » avec Dutard et Augé. — Mardi 28 décembre, première de la Revue de Mme B. Rasimi, « Chic à l'Or », avec Dutard Augé et les artistes (décors, costumes et accessoires) du Théâtre de Ba-Ta-Clan de Paris.

Scala-Théâtre

Une grosse affaire. — Tous les soirs, « Une Grosse Affaire », comédie-bouffe en trois actes des maîtres du rire Hennequin et Veber, le dernier et formidable succès du Palais-Royal de Paris.

Salle Saint-Paul

Hôpital complémentaire no 22

La salle Saint-Paul fut, dimanche, trop exiguë pour recevoir les nombreuses personnes ayant répondu à l'appel du Comité d'organisation du concert donné pour le Noël des soldats de l'hôpital complémentaire n. 22 (Ecole normale).

Le programme « di primo cartello » fut élaboré et conduit au succès par M. Frank Mauris, le régisseur du Théâtre des Capucines de Paris. Mlles Lucy et Andrée Viret apportèrent le charme de leur talent plein de promesse; Mlle Traissac, sa mutinerie espiègle; Mlle Denise Dubos, sa voix généreuse et superbe; M. Demontbrun ténor à la voix prenante, triompha en compagnie de Mlle Dubos dans le duo de « Carmen ». Enfin la note gaie, toute de spiritualités actualités, fut fournie par M. Belfort, le fin diseur de l'Eldorado de Paris; Laban, toujours si fêté; M. Frank Mauris, imitateur aux talents divers. Le piano d'accompagnement était aux mains habiles de Mlle Tressel, professeur et de Mlle Yvonne Vézu, toutes deux très applaudies. C'est dire que la fête fut complète et que les braves « poilus » s'en apercevront à la Noël.

« La Paix chez soi », du maître Courteline, jouée par les excellents artistes Mlle Traissac et M. Abel Métayer, termina la séance. Chacun se retira en disant : « Bravo et bis ! »

CINÉMAS

THÉATRE-FRANÇAIS

« La Marraine du Poilu », « Charlot fiancé ». — Jusqu'à vendredi soir, dernières représentations du programme actuel, qui comprend, avec « la Marraine du Poilu » et « Charlot fiancé » des comédies documentaires en couleurs, panoramas, sortant des premières maisons d'édition.

SAINT-PROJET-CINEMA

Vendredi 17 courant, programme sensationnel : Partie dramatique magistralement remplie par « **la Brute** » et « **le Maître d'école alsacien** ». Partie comique sans rivale avec « **Charlot dans le jeu de l'amour et des pavés de bois** », « **Soyez bon pour les somnambules** », « **Robinet et la Martingale** ». Quant aux actualités, celles de l'état-major s'augmentent des vues émouvantes prises sur le **Front du Caucase**.

Ce programme jusqu'à dimanche soir seulement.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Thomas, Taumies. — Situation définitive. Le ministre décidera s'il doit être réformé no 1 ou no 2.

— Mme D..., rue Kléber. — Ecrivez au ministre de la guerre, ou au dépôt du régiment de votre mari. On vous renseignera.

— Jean Duhan, sabotier. — Ce n'est pas une erreur. Vous devez repasser une visite.

— S. L., de M. — Les nominateurs au choix sont subordonnées aux vacances. Ecrivez à votre chef de corps, en le priant d'insister pour que vous soyez nommé.

— L. T., 211. — Nous vous conseillons de vous laisser soigner. C'est pour votre bien.

— E. P., rue Ségur. — Demande au directeur du Service de santé, rue Gouvion, à Bordeaux.

— G. R., Terrasson. — Demande au chef de corps (voie hiérarchique).

— T.-B. Crabos, rue de l'Abbesse. — Situation définitive.

— S. R. — Si une délégation existait sur la solde de son fils, elle continuera à la toucher jusqu'à la fin des hostilités.

— P. M., café Union, à Sarlat. — Les autorités sont seules juges en matière d'allocations.

— R. L., 34. — Si votre classe était sous le régime de la loi de trois ans, vous avez droit à la haute paie 0 fr. 20, puisque vous avez fait quatre ans de service actif.

— Abonné « Cultivateur ». — Situation définitive, sauf nouvelle loi.

— H. T., dans l'embarras. — 1. Il n'est pas question d'appeler la classe 1918. — 2. Pour l'Ecole navale, il faut une excellente vue.

LE PLANTON DU GENERAL.

Nous rappelons à nos lecteurs que ceux d'entre eux qui voudront bien joindre à leur demande de renseignement une enveloppe timbrée à leur adresse recevront le plus rapidement possible une réponse par lettre. Cette manière de procéder est surtout préférable lorsque le renseignement demandé est urgent.

MALACEÏNE CRÈME DE TOILETTE

ÉTAT CIVIL

DECES du 16 décembre

Paul Durand, 37 ans, rue des Remparts, 21.
Louis Depuille, 61 ans, rue Monadey, 31.
Anatole Janneau, 68 ans, rue d'Arès, 150.
Martin Queille, 70 ans, rue des Bahutiers, 49.
François Mellut, 71 ans, rue du Hâ, 52.
Veuve Barré, 82 ans, cours Balguerie Stuttenberg, 85.
Bernard Bambouze, 82 ans, 6, rue de la Pépinière.

CONVOIS FUNÈBRES du 17 décembre.

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 45, M. A. Janneau, 150, rue d'Arès. — 1 h. 30, Mme veuve Maignan, rue Joseph-Abria, 95.
Ste-Eulalie : 8 h. 45, M. F. Meillet, r. du Hâ, 52.
St-Martial : 2 h., Mme veuve C. Barré, cours Balguerie-Stuttenberg, 85.
St-Nicolas : 3 h. 15, M. P. Depuille, 31, rue Monadey.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, M. J. Moncade, 58, rue Fieffé.

Autres convois :

2 h. 30, M. M. Fourgeaud, c. de Bayonne, 168.
2 h. 30, M. J. Genestal, hôpital Saint-André.
4 heures, Mme E. Laborde, hôp. Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Joseph Genestal et ses enfants, les familles Artus, Meynaud, Glandier, Rouchon, Massé, Lassauvajeux, Saillan et Lagisse prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Joseph-Philippe GENESTAL,

âgé de 70 ans,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui auront lieu le **vendredi 17 courant** en l'église de la chapelle Saint-André.

On se réunira à l'hôpital Saint-André à deux heures, d'où le convoi funèbre partira à deux heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE Mlle J. Barré, M. A. Barré et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Charles BARRÉ,

leur mère et parente, qui auront lieu le 17 décembre en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Balguerie-Stuttenberg, 85, à une heure et demie, d'où le convoi partira à deux heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Poitevin, Mlle Poitevin, Mme veuve Manville et sa fille M. et Mme E. Bluteau et leurs enfants, M. et Mlle G. Poitevin, les familles Poitevin, Laplace, Buche et Moulis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alphonse POITEVIN, opticien,

leur époux, père, beau-père, grand'père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **samedi 18 décembre 1915**, en l'église St-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, q. des Chartrons, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Henri Dupertout, M. Emile Lacour, Mme veuve Jean Petit, M. et Mme Alexis Petit et leur fils, les familles Dupertout, veuve Justin Lacape, Coussillan, Labatut et Lamothe prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri DUPERTOUT,

receveur d'octroi,

leur époux, père adoptif, gendre, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, qui auront lieu le **samedi 18 courant**, dans l'église Saint-Bruno.

On se réunira à neuf heures trente au domicile du défunt, 24, rue Raymond-Lartigue, d'où le convoi funèbre partira à dix heures. P. F.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Joseph Loustau, Mlles Jeanne et Yvonne Loustau, Mme veuve Jean Loustau, M. François Loustau (prisonnier de guerre), les familles Mourepaux, Eygun (de Bruges, Basses-Pyrénées), Tresmoutan (d'Accous), Loustau, Arnaudas, Loustous, Frisou remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Pierre LOUSTAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **samedi 18 courant**, dans l'église Sainte-Croix, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de neuf heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles F. Bordias, veuve F. Collignan, G. Fleury-Concaret et Chabrat remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Ernest BERT,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures le **samedi 18 courant** dans l'église Notre-Dame sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Jean Courtade, M. et Mme Bizac, Mlle Berthrande Ducasse, M. et Mme Dazet, Mme veuve Ducasse, M. et Mme Fourtaud et leur fille, M. et Mme Pascual et leur fille, M. Louis Ducasse, les familles Bizac remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marie COURTADE, née DUCASSE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Une messe sera dite à dix heures **samedi 18 courant** à Notre-Dame-des Anges.

La famille y assistera.

ANNIVERSAIRE La messe qui sera dite samedi 18 décembre, à neuf heures, dans l'église Saint-Eloi, sera offerte pour le repos de l'âme de

M. Gabriel LAVIALLE.

La famille y assistera.

ANNIVERSAIRE Une messe sera dite le 18 courant pour

Mme Marguerite CAPDEVIELLE,

pour le repos de son âme, dans l'église Saint-Seurin, à dix heures.

Chronique du Département

Les Drèches de Maïs

M. de La Trémoille, député, vice-président de la commission des douanes, a reçu la lettre suivante de M. Méline, ministre de l'agriculture :

« Paris, 15 décembre.

» Monsieur le Député,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les inconvénients que présentait l'exportation des drèches de maïs des usines de production d'alcool de la Gironde. J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'autorisation d'exporter les drèches a été retirée.

» D'autre part, je prie mon collègue de la guerre de vouloir bien étudier à nouveau la possibilité de reprendre la vente de ces drèches aux agriculteurs girondins par adjudication portant sur des lots peu importants.

» Veuillez agréer, etc.

» Jules MELINE. »

Ecole de Viticulture et de Vinification de La Tour Blanche

Dimanche prochain 19 décembre, à 14 heures, M. Lafforgue, directeur des services agricoles de la Gironde, continuera son cours à l'école de La Tour-Blanche.

Il traitera le sujet suivant :

Le sulfate de cuivre en 1916; préparation des bouillies.

Pessac

CONFERENCE. — Samedi 18 novembre, à vingt heures, une conférence sera faite à l'école des garçons, pour les adultes, par M. Roubertie, chimiste-expert, sur l'Air, sa composition, son rôle dans la nature.

CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE. — Notre compatriote M. Pierre Campourcy, maître pointeur : « A fait preuve du plus grand sang-froid en continuant à servir sa pièce, sans se préoccuper d'un très grave accident survenu à la pièce voisine. »

Ce brave artilleur est décoré de la croix de guerre avec palme.

Gradignan

UN BRAVE. — Notre concitoyen Guillaume-Gabriel Nouaux, du 40e d'artillerie, a mérité les deux citations suivantes à l'ordre du régiment :

« Accompagnant son capitaine jusqu'aux premières lignes, n'a pas hésité à se montrer à découvert pour réparer les lignes téléphoniques endommagées, malgré un tir de mitrailleuse dirigé vers lui ».

« Observateur consciencieux et dévoué, contusionné par les débris de son observatoire écrasé par un obus de gros calibre, n'a pas attendu la fin du bombardement ennemi pour dégager ses appareils d'observation ensevelis sous l'éboulement. »

Ces citations valent au brave soldat la croix de guerre avec deux étoiles.

Cenon

COURS D'ADULTES. — Des cours pour les adolescents et les adultes de la commune fonctionneront à partir du 15 décembre à l'école de filles et à l'école de garçons du bas-Cenon. Ils auront lieu, pour les jeunes filles, tous les dimanches, de treize heures trente à quinze heures, et pour les jeunes gens de vingt heures trente à vingt-deux heures, les mercredis et vendredis.

Des cours d'hygiène et de topographie : lecture de la carte d'état-major seront réservés aux élèves âgés d'au moins quinze ans révolus.

La [illegible]ys-Floirac

A L'HONNEUR. — Notre compatriote Pierre Castellon, canonnier à la 10e batterie du 24e d'artillerie, a été cité à l'ordre de la division et a reçu la croix de guerre :

« Blessé sérieusement, a fait preuve d'un grand courage. A, par son attitude, soutenu le moral des canonniers de sa batterie. »

Saint-André-de-Cubzac

AVIS AU VITICULTEURS. — Les propriétaires qui ont déclaré une quantité inférieure à 10 hectolitres ne seront pas tenus à livrer la quantité portée sur l'ordre de réquisition qui leur a été remis. Ils peuvent en disposer.

— Les propriétaires sont invités à faire dans le courant de décembre la déclaration de leurs chevaux, juments, mules et mulets, quel que soit leur âge.

Les propriétaires qui n'auraient pas fait cette déclaration sont passibles d'une amende de 25 à 1,000 fr.

CONCERT. — Dimanche 19 décembre, à quatorze heures, un concert sera donné salle de la Chorale, au profit du réveillon des blessés de l'hôpital militaire.

On aura le plaisir d'y applaudir Maxim, le comique apprécié des salons de Bordeaux.

Prix des places : Premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50.

Le programme étant très chargé, on commencera à quatorze heures très précises.

Podensac

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Le percepteur se rendra aux mairies des communes suivantes pour le paiement des allocations :

Portets, dimanche 19 décembre, de huit heures à onze heures.

Virelade, même jour, de neuf heures et demie à onze heures.

Arbanats, même jour, de trois heures à quatre heures.

Podensac, mardi, 21 décembre, de deux heures à quatre heures.

Cérons, mardi 21 décembre, de huit heures et demi à onze heures et demie.

Preignac, mercredi 22 décembre, de sept heures et demie à onze heures.

Barsac, même jour, de deux heures à cinq heures.

Barsac

AVIS. — Les propriétaires et les intéressés sont invités à se rendre dans la quinzaine à la mairie, afin de déclarer les soldats de la commune qui, mobilisés à l'intérieur, pratiquent la taille de la vigne, afin de leur faire obtenir une permission agricole.

Langoiran

FOOTBALL ASSOCIATION. — Dimanche 19 décembre, le Sport athlétique langoirannais rencontrera sur son terrain de Grammand l'équipe correspondante du Club athlétique du Moulin-d'Ars.

Coup d'envoi à deux heures et demie.

Cadillac-sur-Garonne

TAXATION DES DENREES. — Les maires du canton de Cadillac, réunis officieusement pour examiner la situation actuelle au point de vue du prix toujours croissant des denrées, ont chargé M. Mathellot, conseiller général, de voir M. le Préfet pour le prier d'intervenir près du gouvernement afin de hâter le vote de la loi sur la taxation des denrées et matières de consommation.

ALLOCATIONS. — M. le Percepteur informe les bénéficiaires des allocations aux familles des mobilisés que les allocations seront payées le 22 décembre courant.

Lesparre

THEATRE. — Dimanche 19 décembre, à huit heures et demie du soir, la tournée belge donnera, à la salle du patronage de notre ville, une seule représentation de son spectacle : « Bruxelles en France, » revue belge de mœurs locales.

Un intermède de chansons patriotiques et d'actualités et le « Sketch-Opérette » (Belgique) terminera cette manifestation artistique.

Blaye

POUR NOS PRISONNIERS. — Les familles blayaises ayant un ou plusieurs de leurs membres prisonniers en Allemagne sont priées d'en faire la déclaration au secrétariat de la mairie de Blaye.

Libourne

ABONNEMENTS. — Chez M. Allègre, libraire, dépôt central de la « Petite Gironde », 64, rue Montesquieu, on reçoit sans frais les abonnements directs à l'**Illustration** ainsi que de toutes les publications périodiques.

Lugon

PROBITE. — Le facteur intérimaire Arnaud a trouvé une montre qu'il s'est empressé de déposer à la mairie, où le propriétaire peut la réclamer. Nos félicitations.

Castillon

LES VINS DE 1915. — Il a été déclaré à la mairie pour la récolte 1915, en vins blancs et rouges, 4,514 hect. 39.

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Société de secours mutuels les Travailleurs de Castillon a souscrit à l'Emprunt national pour 10,470 francs.

PRIX DU PAIN. — Le maire de Castillon a fixé, à partir du 15 décembre, le prix du pain ainsi : les 5 kilos, 2 fr. 10; les 2 kil. 500, 1 fr. 25; les 1 kil. 500, 0 fr. 65; le kilo au détail, 0 fr. 45.

Gensac

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le conseil d'administration de la Fraternelle de Gensac, n. 402, a souscrit pour 5,280 fr. à l'emprunt national.

Saint-Germain-du-Puch

CITATION. — Le sergent Elie Raynaud a été cité à l'ordre du 89e régiment d'infanterie : « A donné depuis le début de la campagne et dans un contact presque journalier avec l'ennemi, le plus bel exemple de bravoure, d'énergie et de dévouement. »

Sainte-Foy-La-Grande

ETAT CIVIL du 1er au 15 décembre.

Naissances : Henriette-Marie-Thérèse Bernagaud, Bleuette-Denise Lavergne, Jacqueline Doche-Laquintane, Marthe Doche-Laquintane.

Décès : Jean Larthomas, 73 ans, à l'hospice; Georges Juglas, 47 ans à l'hospice; Jean Vergnaud, 53 ans, rue Marceau, 66. Jeanne Dru, 78 ans, veuve Garry, à l'hospice; Jean Lalanne, 32 ans, rue Alsace-Lorraine, 91.

La Réole

ETAT CIVIL du 1er au 15 décembre.

Naissances : Louis Fourcade, rue du Midi; Jeanne-Lucienne-Marguerite Goledzinonski, à Lilet.

Décès : Madeleine-Blanche Lanoire, veuve Mazière, 46 ans; Barthélemy Dupin, 71 ans; Pierre Viaut, 60 ans; Marie Désaméricq, 41 ans; Pierre Poutout, 70 ans; Sixte Baillet, 65 ans.

Saint-Pierre-d'Aurillac

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Société de secours mutuels la Mutuelle de Saint-Pierre-d'Aurillac a participé à l'Emprunt national pour une somme de 6,980 fr., soit pour un titre de 400 fr. de rente

Saint-Pierre-de-Bat

FOIRE. — La foire de décembre sera tenue, comme les années précédentes, le lendemain de Noël dimanche 26 décembre.

Grignols

SUICIDE. — Mardi soir, le sieur Dubourg, âgé de soixante ans, ancien boulanger à Grignols, s'est pendu dans sa chambre.

On attribue son acte au désespoir d'avoir perdu sa femme morte depuis quelque temps.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

CITATION. — M. Victor Marbœuf, sous-officier au 108e, fils de M. Marbœuf, instituteur à Lanquais, vient d'être cité à l'ordre du jour de la brigade :

« Excellent sous-officier, courageux. Au cours de l'attaque, a fait preuve de beaucoup d'énergie et de sang-froid en groupant autour de lui des éléments privés de leurs chefs pour continuer l'attaque. Blessé au moment où il arrivait sur le parapet de la tranchée ennemie. » (Croix de guerre avec étoile d'argent).

NOMINATION. — M. Leymarie, pharmacien au Buisson, directeur depuis la mobilisation de la pharmacie régionale de Limoges, est désigné comme gestionnaire du service pharmaceutique de la 12e région, en résidence à Limoges.

INCENDIE. — Un incendie a consumé une grange et une grande partie de son contenu, au préjudice de M. Guionie, propriétaire à Verrière, commune de Fraisse, canton de Laforce. Un jeune bœuf et un cheval ont été carbonisés.

Les pertes, évaluées à 6,200 fr., ne sont couvertes qu'en partie par une assurance.

PIQUETAGE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE. — Le directeur de la poudrerie nationale de Bergerac porte à la connaissance des propriétaires intéressés qu'il fera procéder à bref délai au piquetage d'une ligne électrique partant de l'usine de Tuillière pour aboutir à la poudrerie de Bergerac, située près du pont des Gillets.

Cette ligne, sur pylônes métalliques, sera établie sur la rive gauche de la Dordogne et traversera les communes de Saint-Agne, Saint-Germain-et-Mons et Cours-de-Pile.

Il prie les propriétaires de bien vouloir faciliter ces opérations qui intéressent la défense nationale.

Les propriétaires des fonds traversés seront indemnisés pour le passage de la ligne et pour les dégâts causés aux cultures.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 16 décembre

Montés en rade :
Fros, st norv., c. Rae de Sunderland.
Perrosien, goél fr., c. Poquet, de Sétubal.
Montréal st fr. c. Lescaret, de Saint-Juan-de-Porto-Rico

PAUILLAC, 16 décembre

Monte :
George-Fisher st. ang., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements :
Saint-André, st. fr., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée :
Remus, st norv. c. X..., d'Angleterre.
Astrée st. fr., c X..., de Saint-Nazaire.
Karmo, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Devian, st. ang., c. X..., de dito.
Corsican-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Locksley st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Bostak-Ba st esp., c. X..., d'Espagne.
Adolf Deppe st. belge, c. X..., de Dunkerque.
Recoin, st esp., c. X..., d'Espagne.
Georgian-Prince st. ang., c. X..., d'Amérique.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés :
14 déc., st. ang. Jersey-City, de Galveston.
St. ang. Manzmann, de New-York.
St. fr. Château-Palmer, de Bordeaux.
Le 15, nav dan. Walkyrien, de Saint-John.
St. ang. Penistone de New-York.
St. ang East-Wales, de Galveston.
MARSEILLE. — Arrivés :
14 déc., st. esp. Catamina, de Séville.
St. fr. Turenne, du Maroc.
St esp. Rey-Jaime I, de Palma.
St. fr. Ville-d'Oran, d'Oran.
St. ang. Delamere, de Manchester.
St. fr. Himalaya, de la Réunion.
St. fr. Balkan d'Ajaccio.
St. ang. Birchgrove, de Newport.
St. fr. Lacydon, de Nice.
St. fr. Sidi-Brahim, d'Oran
St. fr. Colbert, de Toulon.
St. fr. Ionie, de Cette.
St. fr. Timgad, d'Oran.
LIVERPOOL. — Arrivé :
13 déc., st. fr. Le-Morbihan, de Saint-Nazaire.
CARDIFF. — Arrivé :
13 déc., nav. fr. Curieuse, de La Rochelle.
OTTAVOS. — Arrivé :
14 déc., st. fr. Helvétia, d'Oran.
GIBRALTAR. — Arrivé :
14 déc., st. fr. Edouard-Shakl, d'Oran.
ORAN. — Arrivé :
14 déc., st. fr. Sylvie, de Rouen.
CASABLANCA. — Arrivé :
13 déc., st. fr. Martinique, de Bordeaux.
SUEZ. — Arrivés :
14 déc., st fr. Calédonien, de la Réunion.
St. fr. Sontay d'Indochine.
DJIBOUTI. — Arrivé :
13 déc., st fr. Louqsor, de Marseille.
SAIGON. — Arrivé :
14 déc., st. fr. Polynésien, de Yokohama.
HONOLULU. — Arrivé :
10 déc. nav. fr. Dieppedale, d'Adélaïde.
TALTAL. — Arrivé :
13 déc., nav. fr. Persévérance, de Saint-Nazaire.
BUENOS-AYRES. — Arrivés :
13 déc. st. fr. Séquana, de Bordeaux.
St. fr. Amiral-de-Kersaint, du Havre.
NOUVELLE-ORLEANS. — Arrivé :
12 déc., st fr. Honduras, de Marseille.
GALVESTON. — Arrivé :
12 déc., st. suéd. Marie, de Las Palmas.
NEW-YORK. — Arrivés :
13 déc., st. fr. Breiz-Izel, de Bordeaux.
St. ang. Tibor, de Bordeaux.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 16 décembre

Cours relevés par le Service de l'Inspection des marchés (Halles centrales de Bordeaux) :

Agneaux. — Pays ou Aveyron : 1re qualité, les 100 kilos, 300 à 310 fr.; 2e qualité, 270 fr. à 280 fr.; 3e qualité, 240 à 250 fr. — Périgord au Basque, 1re qualité, les 100 kilos, 250 à 280 fr.; 2e qualité, 220 à 230 fr.; 3e qualité, 190 à 200 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris le kilo, 2 fr. à 2 fr. 10.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. à 7 fr.; gravettes, le cent, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; portugaises, le cent, 1 fr. à 1 fr. 25; moules, le colis, 8 fr. à 11 fr.; palourdes, le colis, 5 à 6 fr.

Fruits. — Châtaignes du Périgord, les 100 kilos, 8 à 10 fr.; citrons, le cent, 5 à 9 fr.; mandarines, 6 à 8 fr.; noix sèches, les 100 kilos, 70 à 75 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; poires diverses, les 100 kilos, 18 fr. 50.

Lapins. — Lapins morts, petits, les 100 kilos, 240 à 250 fr.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douzaine, 1 fr. 50 à 8 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 0 fr. 80 à 0 fr. 85; choux pommés, la douzaine, 1 fr. 50 à 6 fr.; céleri, le paquet, 0 fr. 60 à 1 fr. 80; chicorée, la douzaine, 0 fr. 80 à 1 fr. 10; cresson, la douzaine 0 fr. 80 à 1 fr.; carottes, le paquet, 0 fr. 15 à 0 fr. 80; épinards, la douzaine, 1 fr. 20 à 2 fr. 70; laitues, la douzaine, 0 fr. 70 à 0 fr. 90; navets, la douzaine, 0 fr. 10 à 0 fr. 40; oseille, la douzaine, 0 fr. 40 à 0 fr. 50; pommes de terre vieilles les 100 kilos, 12 à 17 fr.; raves, la douzaine, 0 fr. 35 à 1 fr. salsifis, le paquet, 0 fr. 70 à 1 fr. 40.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 7 fr. à 10 fr.; oies dépouillées du Poitou, la pièce, 5 à 7 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 220 à 225 fr.; Nord et marques similaires, le mille, 215 à 220 fr.

Poisson de mer. — Même cours.

Poisson deau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 270 fr. à 290 fr.; dindes gros, les 100 kilos, 260 à 280 fr.; dindonneaux, les 100 kilos, 270 à 310 fr.; pigeons fuyards les vingt, 14 à 18 fr.; pigeons gras, les vingt, 32 à 34 fr.; pigeons moyens, les vingt, 26 à 28 fr.; pintades, les vingt, 60 fr. à 85 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 275 fr.; poules dindes, les 100 kilos, 290 à 320 fr.; poulets, les 100 kilos, 340 à 370 fr.

(Le tout poids mort.)

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 16 décembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs....	198	84	97-111	93-97	89-93	90-114
Vaches...	75	43	95-98	90-95	85-90	80-103
Veaux....	124	124	130-135	125-130	120-125	112-137
Moutons..	200	200	125-129	120-125	115-120	110-130

Observations. — Poids vif : bœufs, 45-69; vaches, 38-48; veaux, 65-80.

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'Inspection des halles centrales de Bordeaux

Bordeaux, 16 décembre.

Bœufs ou Vaches	Les 50 Kos
1/4 derrière, 1re qualité ..... F.	95 à 105
1/4 devant dito	85 95
Esquinaut ou aloyau	110 120
Pièces cuis. dét.	125 135
Entredeux couv.	85 95
Vache bonne	
1re choix.....	65 75
2e choix.....	60 65
3e choix.....	50 60
Veaux	
Extra.....	130 140
1re qualité.....	110 120
2e qualité.....	95 105
3e qualité.....	85 95
Gers, Tarn-Gar.	85 95
Vente calme.	

Moutons	Les 50 Kos
1re qualité.....F.	115 à 125
2e qualité.....	95 105
3e qualité.....	75 85
Fendus.....	125 135
Charnus.....	90 100
La pièce	
Abat d'abattoir complet.....	13 à 15
Abat d'expédition complet..	10 12
Porcs	Les 50 Kos
1re qualité.....	90 à 92
2e qualité.....	77 84

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 15 décembre.

Blés. — Bladettes et blés fins supérieurs; dito bonne qualité et blés mitadins, les 80 kilos : prix fixés par l'autorité supérieure; seigle, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; orge, les 60 kilos, 19 à 20 fr.; avoine, les 50 kilos, 15 fr. à 15 fr. 50; maïs blanc, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; haricots, l'hectolitre, 55 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 22 fr. 50 à 23 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.

Farines. — R. G., 23 à 24 fr.; repasses, 19 à 20 francs; sons, 18 à 19 fr., le tout les 100 kilos.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr.

Fourrages. — Foin, 4 fr. 50 à 5 fr.; sainfoin, 1re coupe, 5 fr. à 5 fr. 50; dito 2e et 3e coupes, 4 fr. 20 à 5 fr. 20; paille de blé, 3 fr. 60 à 4 fr. 20; paille d'avoine, 2 fr. 80 à 3 fr. 30, le tout les 50 kilos.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 16 décembre.

Sucre blanc, 82 fr.; sucre roux, 71 fr.; sucre raffiné, de 108 fr. à 108 fr. 50.

Huile de lin, 111 fr. 25.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 16 décembre.

Bœufs. — Amenés, 1,465; invendus, 27. 1re qualité, 2 fr. 26; 2e qualité, 2 fr. 14; 3e qualité, 1 fr. 96. Prix extrêmes : de 1 fr. 72 à 2 fr. 40.

Vaches. — Amenées, 903; invendues, 65. 1re qualité, 2 fr. 26; 2e qualité, 2 fr. 14; 3e qualité 1 fr. 96. Prix extrêmes : de 1 fr. 62 à 2 fr. 40.

Taureaux. — Amenés, 207; invendus, 14. 1re qualité, 2 fr. 10; 2e qualité, 2 fr. 02; 3e qualité, 1 fr. 86. Prix extrêmes : de 1 fr. 74 à 2 fr. 14.

Veaux. — Amenés et vendus, 698. 1re qualité, 3 fr. 20; 2e qualité, 2 fr. 98; 3e qualité, 2 fr. 63. Prix extrêmes : de 2 fr. 48 à 3 fr. 50.

Moutons. — Amenés et vendus, 8,338. 1re qualité, 2 fr. 86; 2e qualité, 2 fr. 48; 3e qualité, 2 fr. 18. Prix extrêmes : de 1 fr. 96 à 3 fr. 20.

Porcs. — Amenés et vendus, 2,806. 1re qualité, 2 fr. 72; 2e qualité, 2 fr. 62; 3e qualité, 2 fr. 54. Prix extrêmes : de 2 fr. 52 à 2 fr. 84.

Le marché est calme. La demande est active pour toutes les catégories, mais la température peu clémente influe sur les cours concernant le gros bétail; néanmoins, les prix se maintiennent en raison du peu d'amenés. Les veaux sont en hausse de 10 fr. aux 100 kilos; les moutons progressent de 6 fr., et les porcs, 10 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 15 décembre.

Cuivre. — Disponible 78 liv. 12 sh. 6 den.; à trois mois, 79 liv. 5 sh.

Etain. — Disponible, 167 liv. 10 sh.; à trois mois, 167 liv. 10 sh.

Plomb. — Disponible, 29 liv.; mars, 28 liv. 10 sh.

Zinc. — Disponible, 85 à 75 liv.

Fonte. — 76 liv. 2 sh.; à trois mois, 76 liv. 8 sh.

Argent. — Disponible, 26 liv. 3 sh. 8 den.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 15 décembre.

Essence de térébenthine. — Disponible, ferme, 45 sh. 10 den. 1/2; à trois mois, 46 sh. 10 den. 1/2; éloigné, 45 sh 4 den. 1/2.

Résine. — Disponible, 21 sh. 6 den.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 16 décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 16mm d'eau au Chassiron, 5 à Paris et au cap de La Haye, 4 à Lorient, 3 au Havre et à Bordeaux, 2 à Brest, 1 à Calais et à Biarritz.

Ce matin, le temps est généralement couvert. On signale des pluies dans le nord-ouest et le sud.

La température s'est relevée dans nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —7° à Vardoé —2 au puy de Dôme, —1 au fort de Servance et à Belfort 0 à Madrid, 1 à Nancy, 2 à Toulouse, 3 à Dunkerque, Paris et Clermont-Ferrand 4 au Havre et à Marseille, 5 à Nantes et à Monaco, 6 à Bordeaux, 7 à Cherbourg et à Brest 8 à Biarritz et à Alger, 12 à Malte.

En France, des pluies sont probables avec temps assez doux dans le Nord et l'Ouest.

BOURSE DE BORDEAUX

du 16 décembre.

Au comptant : 3 % nominatif, 64 35; dito petite coupure, 64 35. — Obligations de la Ville de Paris 1875, 445; dito 1876, 450; dito 1892, hier 1re 202 50. — Obligations foncières 1883, 312; dito communale 1899, 313; dito communales 1912, 186. — Crédit lyonnais, 915. — Midi, obligations 3 % anciennes, 343. — Ouest, obligations 3 %, 341 — Panama obligations et bons à lots, 3 %. — Suez par de fondateur, 1,690. — Action Gafsa, 678 — Espagne 4 % extérieure, c. 40, 85 25. — Beira-Alta 3 % 1e R., 250. — Chemins de fer portugais, obligations 4 % 1e R., 350. — Crivoé-Roy actions, 725. — Saragosse, obligations 3 % 1re hypothèque, 325.

SANTÉ DES DAMES

Nombreux sont les accidents critiques qu'on observe chez la femme, soit à la **FORMATION**, soit normalement, soit à l'époque du **RETOUR D'AGE**, l'âge critique entre tous. Ce sont des *irrégularités*, des *malaises*, des *bouffées de chaleur*, des *vertiges*, des *étouffements* et des *angoisses*, accompagnés souvent d'*hémorragies* diverses et plus ou moins abondantes : ce sont des *palpitations de cœur*, des *douleurs* et des *névralgies* : parfois la femme souffre de *dyspepsie*, de *gastralgie* et de *constipation* purement nerveuse. En fin la mauvaise circulation du sang engendre une foule de maladies telles que les *varices*, la *phlébite*, les *hémorroïdes* et les *congestions* de toute nature. Il existe cependant un remède qui prévient, guérit ou améliore toujours ces infirmités : c'est

l'Elixir de VIRGINIE NYRDAHL

unanimement prescrit par le corps médical contre ces affections.

On n'a qu'à découper cette annonce et s'adresser à : *Produits NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.* Pour recevoir franco la brochure explicative de 150 pages, ainsi qu'un petit échantillon réduit au dixième, qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit.

Le flacon : 4 fr. 50 franco. - Toutes pharmacies.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU
Le Gérant : Georges DOUCHON.

LA HERNIE

A l'époque actuelle, où chacun dans sa sphère ressent le besoin de travailler avec toute son énergie, beaucoup de hernieux se désolent de se sentir esclaves de leur infirmité qui leur interdit tout mouvement brusque, tout surmenage.

Ils vaincront l'appréhension et la fatigue, s'ils portent le **nouvel Appareil Pneumatique et sans ressort** de **A. CLAVERIE.**

Ce merveilleux appareil, léger et imperceptible, **décuplera leurs forces,** car il **immobilise** la hernie d'une façon complète et définitive, et assure une **réduction intégrale** de la tumeur qui équivaut **à sa suppression totale.**

Des milliers de blessés ont été soulagés et rendus à une existence normale, grâce à cette admirable découverte éminemment française, qui a eu dans le monde entier une répercussion profonde et une si haute portée humanitaire.

Aussi, il est de l'intérêt de tous nos lecteurs atteints de hernies, efforts, descentes, etc., etc., de profiter du passage du renommé Spécialiste, qui est actuellement dans notre contrée et qui recevra de 9 h. à 4 h. à :

BORDEAUX, vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 décembre, Grand Hôtel des Sept-Frères (36, rue Porte-Dijeaux).
Libourne, mardi 21, hôtel Bosc.
Blaye, mercredi 22, hôtel du Médoc.
Lesparre, jeudi 23, hôtel de la Paix.
Langon, vendredi 24, hôtel du Cheval-Blanc.
La Réole, samedi 25, Grand-Hôtel.
La Roche, dimanche 26 déc., h. du Pélican.
Les Sables, lundi 27, hôt. du Cheval Blanc.
Chantonnay, mardi 28, hôtel du Mouton.
Fontenay, mercredi 29, hôtel Fontarable.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des Organes de la femme. — Bas pour varices. — Chaussures orthopédiques. — Jambes et Bras artificiels Natura. Appareils les plus perfectionnés qui existent au monde.

A. CLAVERIE, spécialiste breveté, 234, Faubourg Saint-Martin. — PARIS.

OMEGA

MONTRE-BRACELET

Glace incassable

avec Cadran radium lumineux depuis 61 fr.

avec Cadran blanc depuis 50 fr.

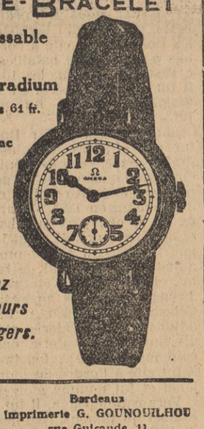

En vente chez les meilleurs horlogers.

FÉDÉRATION DES LIVRES — MARQUE SYNDICALE

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

Surmenés Nerveux

qui ne pouvez supporter les surexcitants du café si **vous voulez bien vous porter** adoptez la boisson idéale et utile connue sous le nom de

Malt Kneipp

Produit exclusivement français qui remplace avantageusement le café dont il possède l'arôme, la couleur et la saveur sans en avoir les inconvénients

Prosper Maurel

Propriétaire-Fabricant à Juvisy-s.-Orge (Seine-et-Oise)

Il a bu une tasse de café : Nuit agitée, fatigue, insomnie, cauchemars

Il a bu du Malt Kneipp : Nuit calme, repos absolu, réveil idéal, esprit lucide

BOURSE DE PARIS

DU 16 DECEMBRE

FONDS D'ETATS	
3 0/0	63 75
3 0/0 amortiss.	— —
3 1/2	— —
Etat 4 %	— —
Tonkin 2 ½	— —
Tunis 1892	— —
Madagascar 3 ½ %	— —
3 %	— —
Argentin 1896	76 »
— 1909	435 »
— 1911	80 »
Chine 1903	— —
— 1908	385 »
— 1913	— —
Egypte unifiée	— —
— 3 ½	— —
Espagne coup. 960	85 50
Italien 3 ½	76 50
Japon 1905	88 »
— 1907	70 »
— 1910	435 »
— 1913	— —
Maroc 1904	— —
— 1910	58 50
Portugal	— —
Russe 1880	— —
— consolidé	— —
— 1891/94	— —
— 1896	— —
— 1906	76 »
— 1909	— —
— 1914	— —
Serbe 1895	347 »
— 1902	— —
— 1913	— —
Turc unifié	— —

ACTIONS	
Banque de France	— —
Banque d'Algérie	— —
Banque Française	— —
Banque de Paris	— —
Crédit Mobilier	— —
Crédit Algérienne	— —
Comptoir d'Escompte	— —
Crédit Foncier	620 »
Crédit Lyonnais	925 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	— —
Banque française	— —
Rio-Plata	165 »

CHEMINS DE FER ACTIONS	
Est	— —
Lyon	— —
Midi	— —
Nord	1160 »
Orléans	1050 »
Ouest	— —
Ouest-Algérien	492 »
Andalous	309 »
Nord-Espagne	388 »
Saragosse	394 »

VALEURS DIVERSES ACTIONS	
Métropolitain	— —
Nord-Sud	102 »
Omnibus	— —
Panama Bons	— —
Suez	— —
Suez civile	— —
Aciéries Marine	— —
Briansk ordinaire	— —
— privilég.	— —
Boléo	— —
Creusot	1813 »
Gafsa	681 »
Makewka	— —
Naphte	— —
Nickel	— —
Penarroya	1310 »
Provodnick	— —
Rio-Tinto	1490 »
Sels gemmes	— —
Sosnovice	— —
Transatlantique	— —
Tréfileries Havre	251 »
Thomson	— —

Obligations françaises VILLES	
Paris 1865	505 »
— 1871	335 »
— 1875	450 »
— 1876	455 »
— 1892	— —
— 1894/96	234 »
— 1898	276 »
— 1899	265 »
— 1904	249 »
— 1905	295 »
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	— —
— 1912	209 »

CRÉDIT FONCIER	
Commun. 1879	— —
— 1880	— —
— 1891	— —
— 1892	— —
— 1899	315 »
— 1906	— —
— 1912 libérés	— —
Foncières 1879	415 »
— 1883	312 »
— 1885	— —
— 1895	— —
— 1903	— —
— 1909	— —
— 3 ½ 1913 lib.	388 »
— 4 % 1913	397 »

CHEMINS DE FER	
Est 3 %	341 »
— nouvelle	326 »
— 2 ½	297 »
P.-L.-M. 4 %	415 25
Fusion ancienne	330 »
— nouvelle	329 »
Lyon 2 ½	— —
Midi 3 %	343 »
— nouvelle	325 »
— 2 ½	— —
Nord 4 %	— —
— 3 %	329 »
— nouvelle	322 50
— 2 ½	307 »
Orléans 4 %	430 »
— 3 %	350 »
— 1884	345 »
— 2 ½	— —
Ouest 3 %	344 »
— nouvelle	338 50
— 2 ½	325 »

Obligations étrangères	
Lombard 3 % anc.	175 »
Nord-Espag. 1res sér.	322 »
— 2e série	— —
Saragosse 1res sér.	326 »
— 2e série	— —
— 3e série	— —

Riazan-Our. 4 %	315 »
Nord Donetz 4 ½	— —
Volga-Boug. 4 ½	— —
Obligations diverses	
Chantiers de la Loire 5 %	— —
Omnibus 4 %	362 »
Thomson 4 %	— —
Transatlant. 5 %	275 »
EN BANQUE	
Dniéprovienne	2180 »
Monaco	2400 »
— cinqme	480 »
Bakou	— —
Colombia (Pétroles de)	— —
Wyoming ordin.	34 50
Crown Mines	— —
Debeers ordin.	290 »
— préf.	347 »
Jaggersfontein	— —
East Rand	34 »
Ferreira	50 »
Horse shoe	— —
Kimberlyfields	— —
Lena	39 50
Modderfontein	159 50
Randmines	116 »
Chino Copper	36 »
Gran Consolidated	145 »
Shansi	16 »
Triples Petroleum	16 »
Spassky Copper	48 75
Tharsis	133 50
Utah Copper	462 »
Suite and Super.	— —
Vieille-Montagne	— —
Hartmann	— —
Lanson	274 »
Meltzof	— —
Malacca	111 50
Platine	— —
Penia	1070 »

COURS DES CHANGES

Londres, 27 68 1/2 à 27 73 1/2; Espagne, 5 47 à 5 53; Hollande, 2 53 à 2 57; Italie, 87 1/2 à 90 1/2; New-York, 5 80 à 5 90; Suisse, 1 10 1/2 à 1 12 1/2; Pétrograd 1 81 à 1 89; Suisse, 1 10 1/2 à 1 12 1/2; Danemark, 1 58 à 1 62; Suède, 1 67 à 1 71; Norvège, 1 64 à 1 68.

Marché calme. 3 0/0, ex-coupon, soutenu; Fonds étrangers, fermes; Rio-Tinto, calme. En coulisse, irrégulier.

VOUS PRENEZ DE L'OPIUM !

— Vous prenez de l'opium, votre mine le prouve.

— Mais jamais je ne fume d'opium !

— D'accord ! mais vous prenez pour votre rhume des pilules ou pâtes quelconques qui sont à base d'opium ! — Prenez la **PATE REGNAULD,** vous serez sûr qu'elle n'en contient pas.

Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites, aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte : 1 fr. 50 ; la 1/2 boîte : 0 fr. 75.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et *franco*, par la poste, une boîte échantillon de **Pâte Regnauld** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

CHARCUTERIE FINE Achetez-la Aux Produits FÉLIX POTIN 6, rue Michel-Montaigne

Pas de bon café sans **Chicorée CAOUA** GARANTIE PURE

BEAU CAMION GRANDE MARQUE, 5 roues, couvert toile caoutchoutée, 25 HP, bandages pleins neufs 4 roues. — GIRAUD, 143, rue du Palais-Gallien, Bordeaux.

AV. 2 paires bœufs, 5 a., p. travail; 1 cheval, 3 a., 2 fins, attelé, 1m57. A. R., 121, rue Fondaudège.

DENTISTES. Cabinet à v. à Soulac S'ad. r. des Menuts, 34, Bx.

Bon ouvrier boucher dde pour matinée, et femme connaissant vente, rue Elie-Gintrac, 7, Bdx.

ON dem. de suite un bon valet de chambre Hôtel de France.

CAISSES verre vitre du Nord à vendre. Ecrire Klotz, Agence Havas, Bordeaux.

ACHETERAIS vins en bouteilles bon marché. Ecr. Aden, Havas.

ON DEM. bonne vendeuse. Références. 25, rue des Ayres.

ON DEMANDE contre-maître montage chaussures, maison vve Çhabrat, St-Augustin.

A VENDRE FORTE JUMENT, petit prix 130, r. de la Gare.

CIDRE pur jus, livrable gare Orléans 17 et 18 décembre, 25 fr. l'hecto. S'adr. Constantin, 75, r. de la Rousselle, Bx.

THON A L'HUILE Grandes marques françaises J. ROSSIGNOL, Bordeaux.

CHARRETTE ANGLAISE, 2 roues, 4 pl., cap., état neuf, à vendre. Adr Record, Vélines (Dordogne).

MM. CHANVRIL FRÈRES marchands de chevaux, recevront le 18 courant un convoi de chevaux à deux fins et, le 20, un convoi de fortes bêtes de trait. Rue Lecocq, 37, Bordeaux.

LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS

Chère amie, Ne manquez pas surtout de nous envoyer chaque jeudi la si artistique et si amusante "Baïonnette" qui fait les délices de nos soirées et qui nous permet de tapisser nos bangors de jolies gravures en couleurs. Mes meilleurs souvenirs à votre mari. Philippe George

Lieutenant Aviateur Escadrille G. B. Secteur postal 112.

AUJOURD'HUI : NOS AVIATEURS, N° SPÉCIAL

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE 8, BOULEVARD DES CAPUCINES

La Baïonnette est en vente dans les magasins et dépôts de la Petite Gironde.

AUTOS Atelier réparat., rapidité, travaux garantis. Vente, achat occas. tes marques. H. Dietz, 140, r. Saint-Sernin, Bx.

CARASSONNES acacia, vigne diverses longueurs, 20,000 à vendre, 49, boulv Bouscat.

MELONS D'ESPAGNE Faire offres, 2, r. Ste-Colombe, Bx.

TEA-ROOM, 32, place Pey-Berland

AUXILIAIRE 57e d'artie, Toulouse, permuterait avec auxiliaire 58e d'artillerie Bordeaux S'adr. M. Jean, 121, boulevard de Talence, Bordeaux.

ON DEMANDE conducteurs de chevaux pour la manœuvre wagons gare, de préférence âgés, mais vaillants, 130, rue de la Gare.

A VENDRE LIVRAISON IMMÉDIATE, deux camions de quatre tonnes complets, première marque américaine. Prendre adresse journal.

DEMandé ébéniste, Martinot-Dubary, 32, Intendance.

SAGE-FEMME prend. pensionnaire pour faire ménage, couture Mme Chevilliat, r. Judaïque, 140 bis.

ÉTRENNES GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS **LÉVEILLEY FRÈRES** 64, 66, 68, rue du Palais-Gallien, Bordeaux Les mieux assortis en petits meubles fantaisie de tous genres GRAND CHOIX

OCCASION UNIQUE Pour cause de taillite d'une grande fabrique de montres, je suis **50,000 MONTRES** chargé de liquider tout son stock au prix de beaucoup inférieur à celui de fabrication. **UNE MONTRE** pour homme, système Roscop Patent, remontoir, marchant 36 h. mouvement de précision, garantie 3 ans, seulement pour **6 fr. 50.** Cette montre, vendue à ce prix incroyable ne couvre même pas le coût de sa fabrication. **BRACELET-MONTRE,** la même qualité, pour homme ou dame, seulement **8 fr. 50.** Envoi contre remboursement ou contre mandat-poste jusqu'à l'épuisement du stock. Pas de risque. Échange admis, au besoin argent sera retourné. Maison d'exportation. — **Ch.-A. Kapelusz, Paris, 46, rue des Francs-Bourgeois.**

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT 606 absorbable sans piqûre Traitement facile et discret même en voyage La boîte de 40 comprimés 6 fr 75 franco contre mandat *Nous n'expédions pas contre remboursement* Pharmacie GIBERT 19 rue d'Aubagne — MARSEILLE Dépôt à Bordeaux Phie Roussel, 1, place Saint-Projet.

VIN EXTRA 60 l'hl sur 27, r. Peyronnet VINI OLE NO VELLE 60 l'hl

TUILES ET BRIQUES LES PLUS GRANDES USINES PEYROT, 8, place Tourny, Bdx.

Leçons d'anglais p dame anglse diplôm.; prép. aux examens cours enfants et angl. commercial Mme Holt, 13, rue Fleurus

GREFFES-SOUDES extra, cépages r. et bl de la Gironde, à v. Ec. Roullié Emerit, Blaye (Gde).

CHASSIS DE DION 9 HP, camion 1,500 kilos, à vendre. — DELHOMME, 57, route du Médoc.

OCCAS. Beaux bijoux état neuf, diamants et perles, boucles oreilles, colliers, sautoirs, sacs et bourses or et argent, 31, rue Esprit-des-Lois.

LA SUBLIME VOYANTE connaît et dévoile l'avenir sans rien cacher. Secrets pour réussir. Date naissance suffit. Ecr Mme Fabre, q Valmy, 117 Botte 10, Paris

ANGLAISE dactylo ferait correspondance commerciale. Ad. jl.

Dem. porteuses de pain, avenue de la République, 45, Caudéran.

CHAUFFEUR MECANICIEN, 32 ans, non mobil., 12 ans maison bourg. dem place de suite, bon référ. Ec. M. Molé, hôtel des 7-Frères, 36, r. Porte-Dijeaux, Bx.

BONBONS FÉLIX POTIN LES MEILLEURS — LES MEILLEUR MARCHÉ 6, Rue Michel-Montaigne — 85, Rue Sainte-Catherine Demandez le Catalogue Noël et Jour de l'An

MALADES *Vous qui souffrez* de